

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE du Luxembourg

édition 2011

Sébastien RINALDETTI
Isabelle JUNG



ASSOCIATION
LUXEMBOURGEOISE DES
ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

LUX MEDICAL CARE®

Sprechen Sie mit uns über unsere Highlights...

Arzthaftpflicht -versicherung

Top Relation in Preis und Leistung!

Verdienstaufschlag -versicherung

Die Absicherung Ihres Einkommens
und der Kostenbelastung bei Krankheit
[durch Krankentagegeld-
und Praxisausfallversicherung]

Berufsunfähigkeits- und Altersvorsorge

Versichern Sie Ihren Beruf als Facharzt
gegen Berufsunfähigkeit, sparen Sie gleichzeitig Steuern
und für den Ruhestand!



EDITORIAL

Ont participé à l'élaboration de cette brochure :

Sébastien RINALDETTI	: Coordination, collecte et traitement des données (<i>sebastienrinal@hotmail.com</i>)
Isabelle JUNG	: Collecte et traitement des données
Elsa CEOTTO	: Sponsoring
Nelson NASCIMENTO DIAS	: Sponsoring et traitement des données
Jorge RODRIGUES BATISTA	: Mise en page
Tiago FÉLIX FERNANDES	: Mise en page

Adresse de contact de l'ALEM :

ALEM
8, rue N. et J. Lefèvre
L-1952 Luxembourg

Homepage : www.alem.lu
E-mail : contact@alem.lu

Mise en garde :

L'ALEM est une association neutre. Les commentaires ne reflètent pas nécessairement l'avis de l'ALEM et sont reproduits sous la seule responsabilité de leur auteur respectif.

Tirage :

2500 exemplaires

Impression :

IMPRIMERIE CENTRALE S.A.
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tel: +352 48 00 22 1
Fax: +352 49 59 63
www.ic.lu
message@ic.lu

SOMMAIRE

Editorial	1
Chapitre 1 – Introduction	
Préface	6
Mot du Ministre de la Santé	7
Mot de l'AMMD	8
Chapitre 2 – Étudiants	
Étudiants en médecine répartis selon les pays d'études	10
Chapitre 3 – Médecins en voie de spécialisation	
Généralistes en voie de formation à l'Université du Luxembourg	14
Demandes d'autorisation de stages : médecins en voie de spécialisation	14
Chapitre 4 – Démographie médicale européenne	
Practising physicians per 1000 population for 2008	16
General practitioners, specialists and other physicians as a share of total physicians for 2008 or nearest available	17
Comparaison du pourcentage des hommes et femmes médecins pour 2008	18
Chapitre 5 – Médecins	
Historique	
Médecins généralistes	20
Médecins spécialistes	20
Médecins dentistes	20
Évolution du pourcentage des 3 groupes principaux	21
Évolution du nombre de médecins spécialistes, dentistes et généralistes	21
Évolution du nombre de femmes-médecins et hommes-médecins	21
Densité médicale – Médecins par 100.000 habitants	22
Évolution du nombre absolu des médecins des différentes nationalités	22
Croissance et évolution du nombre absolu des médecins – Médecins luxembourgeois en comparaison avec les médecins étrangers	22
Évolution du pourcentage des nationalités	23
Démographie actuelle	
Densité des médecins sur 1000 habitants	24
Densité des pédiatres sur 1000 habitants	24
Nombre total de médecins par canton	25
Nombre de médecins généralistes par canton	25
Nombre de médecins selon le mode d'installation	26
Nombre de femmes et d'hommes médecins	26
Nombre de médecins par spécialité	27
Pyramide d'âge	28

Spécialités

Anatomie pathologique.....	29
Anesthésie-réanimation.....	30
Biologie clinique	31
Cardiologie et angiologie.....	32
Chirurgie cardio-vasculaire.....	33
Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale	33
Chirurgie générale.....	34
Chirurgie pédiatrique	34
Chirurgie plastique et esthétique.....	35
Chirurgie thoracique	36
Dermato-vénérologie.....	36
Endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition	37
Gastro-entérologie.....	38
Gériatrie.....	39
Gynécologie-obstétrique	40
Médecine interne.....	41
Médecine dentaire.....	42
Médecine générale.....	42
Médecine nucléaire	43
Médecine physique et de réadaptation	44
Médecine du travail	45
Néphrologie	46
Neurochirurgie.....	47
Neurologie	47
Ophthalmologie	48
Orthopédie.....	49
Oto-rhino-laryngologie.....	50
Pédiatrie	50
Pneumologie	52
Psychiatrie.....	53
Psychiatrie infantile	53
Radiodiagnostic et électroradiologie	54
Radiothérapie	55
Rhumatologie	56
Santé publique	57
Stomatologie	57
Urologie	58
Transplantation et prélèvement d'organes	59

Chapitre 6 – Conclusion

Conclusion de l’ALEM	62
Les spécialités en médecine reconnues au Grand-Duché de Luxembourg	64
Procédure d’installation en tant que médecin au Luxembourg.....	65
Remerciements	67





L'Association, fondée en 1966, représente les étudiants en médecine et en médecine dentaire ainsi que les médecins en voie de spécialisation.

Nos activités sont concentrées sur différents pôles à travers lesquels on peut montrer son **engagement social**, essayer de **changer** des aspects essentiels de nos études et nos stages, **informer** les étudiants en médecine mais également le publique sur des sujets qui nous tiennent à cœur.

Pôle Études et Santé



- la défense des intérêts des étudiants en médecine auprès des autorités compétentes
- la communication entre les hôpitaux luxembourgeois et nos membres
- une participation à la Foire de l'Étudiant au Luxembourg, chaque année en novembre
- une matinée d'information pour les étudiants en première année de médecine à l'Université du Luxembourg
- des entrevues différentes, selon l'actualité (avec l'Association des Médecins et Médecins-Dentistes, le Ministère de la Santé, l'Université du Luxembourg)

Pôle Communication

- l'édition d'un bulletin d'information, appelée «*De Bistouri*», pour chacun de nos membres
- la gestion d'un distributeur de courrier électronique (*Infomail*)
- l'élaboration annuelle d'une brochure sur les professions de la santé en collaboration avec le CEDIES (*Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur*)
- l'édition de la «*Démographie médicale du Luxembourg*»

Pôle Engagement social et Santé publique



- l'organisation de la «*Petziklinik*», une clinique pour nounours qui vise à familiariser les enfants de 4 à 6 ans avec le monde médical
- l'organisation d'activités pour les membres (p.ex.: visite du *Rehazenter*, de l'*Air Rescue*, du *Centre François Baclesse*,...)
- l'organisation de campagnes de prévention et de sensibilisation



Pôle International

- une présence, souvent active, aux divers congrès et assemblées des associations internationales d'étudiants en médecine, comme l'IFMSA (*International Federation of Medical Students' Associations*)



Si vous êtes **intéressés** de vous engager auprès de notre association, inscrivez-vous sur notre site (www.alem.lu) ou devenez **membre** de notre comité. Nous cherchons toujours des étudiants et des médecins en voie de spécialisation motivés !!!

Si vous voulez nous **soutenir** dans nos activités, vous pouvez verser un **don** aux comptes :

BCEE LU49 0019 1000 3492 8000

CCPL LU62 1111 1567 5806 0000

Chapitre

1

Introduction



Préface

Chers lecteurs,

Six ans après la dernière édition de la Démographie Médicale en 2005, il était à nouveau temps pour l'Association Luxembourgeoise des Etudiants en Médecine (ALEM) de faire un état des lieux de la population médicale au Grand-Duché de Luxembourg. L'objectif principal de cette nouvelle édition reste le même qu'auparavant : informer les étudiants en médecine de la situation actuelle des conditions d'exercice de leur future profession. En revanche, pour la population générale, la démographie médicale détermine l'offre ainsi que la qualité des soins.

Cette brochure constitue un recueil de données collectées tout au long de l'année 2011. Ainsi, elle rassemble, entre autres, les statistiques de 38 spécialités médicales et chirurgicales accompagnées de commentaires rédigés par les cercles de médecins correspondants. Cette démarche nous semblait logique, car ces commentaires permettent d'apporter une dimension plus nuancée et humaine à cette série de statistiques.

En outre, on y retrouve également des chiffres intéressants concernant la relève, à savoir les étudiants en médecine. Malheureusement, il nous est difficile de connaître le nombre exact de médecins luxembourgeois en voie de spécialisation désirant s'installer au Grand-Duché à la fin de leurs études. Voilà donc un premier constat, qui n'est certes pas nouveau, mais qui devrait inciter les différents acteurs politiques et les instances médicales à travailler conjointement afin de résoudre ce problème. L'ALEM ne manquera bien sûr pas l'opportunité de contribuer à ce projet.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier le groupe de travail, ainsi que toute autre personne et institution ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de cette brochure.

Nelson NASCIMENTO DIAS
Président de l'ALEM
Au nom du comité 2011

Un outil utile pour nos futurs médecins

D'emblée, je voudrais remercier l'ALEM qui depuis beaucoup d'années déjà élabore et publie une brochure sur l'évolution démographique médicale au Luxembourg.

En tant que Ministre de la Santé, il m'incombe de veiller à ce que la population du pays puisse continuer à bénéficier d'un système de santé et de soins de qualité et accessible à tout un chacun. J'estime qu'une démographie médicale saine est une pierre angulaire d'un tel système de qualité.

Bien que nous ne nous trouvions pas confrontés, comme d'autres pays, à une pénurie générale de médecins ou d'une trop forte inégalité dans la répartition des médecins sur les territoires urbain et rural, il faut rester vigilant et prévoyant afin de sauvegarder une démographie médicale équilibrée.

Après analyse des données dont nous disposons et qui sont aussi publiées par l'ALEM en vue de mettre à disposition des actuels et futurs étudiants en médecine un outil performant, leur permettant d'orienter au mieux leurs choix professionnels en fonction de leurs préférences individuelles, mais aussi en fonction des besoins de demain, force est de constater que la densité médicale au Grand-Duché de Luxembourg est restée en constante croissance durant ces dernières années.

Les besoins futurs en recrutement par spécialités vont varier essentiellement avec la structure d'âge à l'intérieur des différentes spécialités. Mais certaines spécialités, comme notamment la gériatrie ou encore la santé publique, offrent également d'excellentes perspectives et de nouveaux créneaux importants en terme de santé publique.

En 2009, la densité médicale avec 2,8 médecins par 1000 habitants était encore inférieure à celle des pays avoisinants. Mais il y a lieu de constater une attractivité croissante du système de santé du Luxembourg pour les médecins d'origine étrangère (45 % en 2010), dont la courbe de croissance est nettement plus importante que celle des résidents.

A une forte croissance du nombre des médecins spécialistes depuis 1995, s'ajoute dans ce contexte celle des médecins généralistes depuis que la formation spécifique en médecine générale a vu le jour au Luxembourg. Je me félicite de ce gain d'attractivité de la profession du médecin généraliste qui me tient particulièrement à cœur. Le maintien et le développement d'un système de soins primaires efficace est devenu une priorité politique. La mise en place du concept du médecin référent comme guide du patient à travers le système et la mise en place des maisons médicales ainsi que la promotion de cabinets de groupes de médecine générale en milieu rural témoignent de cette volonté.

On peut donc finalement constater avec une certaine satisfaction que, contrairement à la situation observée sur ces dernières années dans beaucoup d'autres pays d'Europe, le Luxembourg ne souffre pas d'une pénurie médicale et reste attractif pour la profession de médecin. Ceci s'explique d'une part par son système de soins basé sur la solidarité garantissant un accès aux soins équitable à tous, et d'autre part, par des infrastructures de soins de qualité et modernes mises à disposition de manière équitable par l'Etat luxembourgeois.

A titre de conclusion, je voudrais remercier l'ALEM pour le travail qu'elle réalise depuis des années au service de tous les étudiants de médecine et l'encourager à maintenir, voire renforcer ses efforts, tout en lui offrant la collaboration de mes services en cas de besoin dans un souci commun de préserver et d'améliorer la qualité de notre secteur de santé.

Mars DI BARTOLOMEO
Ministre de la Santé

Mot de l'AMMD

Tout d'abord, je souhaite transmettre au nom de l'Association des Médecins et des Médecins-Dentistes (AMMD) toutes nos félicitations pour ce travail méticuleux de l'ALEM à propos de la démographie médicale au Luxembourg.

Permettez-moi d'en extraire certains chiffre-clés :

1. La faible densité médicale au Luxembourg avec 2.8 médecins pour 1000 habitants.
2. La proportion élevée (2/3) de médecins masculins par rapport aux médecins féminins en Europe.
3. La pyramide des âges avec un « ventre » autour des 45 à 55 ans.
4. Le recrutement nettement majoritaire de médecins étrangers pour faire fonctionner notre système de santé.

Mon interprétation est simple :

Le corps médical luxembourgeois fournit grosso modo les mêmes services de santé aux résidents luxembourgeois avec moins de médecins qu'ailleurs en Europe. Ceci est possible notamment grâce à une prédominance masculine dans le corps médical et à un « ventre » relativement confortable de médecins au sommet de leur carrière c.à.d. autour de la cinquantaine.

La Commission Européenne estime qu'en 2020 il y aura un manque de 2 millions de professionnels de santé en Europe dont un manque de 300.000 médecins. Le recrutement deviendra dans l'avenir très critique si à partir d'une dépendance du recrutement de l'étranger on doit se fier sur l'attractivité du système luxembourgeois pour attirer des médecins de qualité de l'étranger. Si on ajoute à cela un climat politique très hostile à une rémunération compétitivement correcte du médecin, un pilier majeur pour l'attractivité de la profession médicale exercée au Luxembourg part en fumée.

Un autre phénomène va jouer un rôle non négligeable dans l'avenir, celui qu'on appelle « gender shift » mais qui devrait s'appeler politiquement plus correcte « generation shift ». Les nouvelles générations ont une autre éthique du travail que la génération actuellement en voie de retraite. Si les anciens travaillaient beaucoup, parfois aux dépens de leur propre qualité de vie, les nouvelles générations préfèrent allier qualité de travail avec qualité de vie. Un seul jeune ne suffira pas pour remplacer un confrère qui prend aujourd'hui sa retraite.

Si nous ne préparons pas maintenant le terrain pour rendre l'exercice de la médecine attractive au Luxembourg, le désastre sera programmé.

Dr Claude SCHUMMER
Secrétaire général de l'AMMD



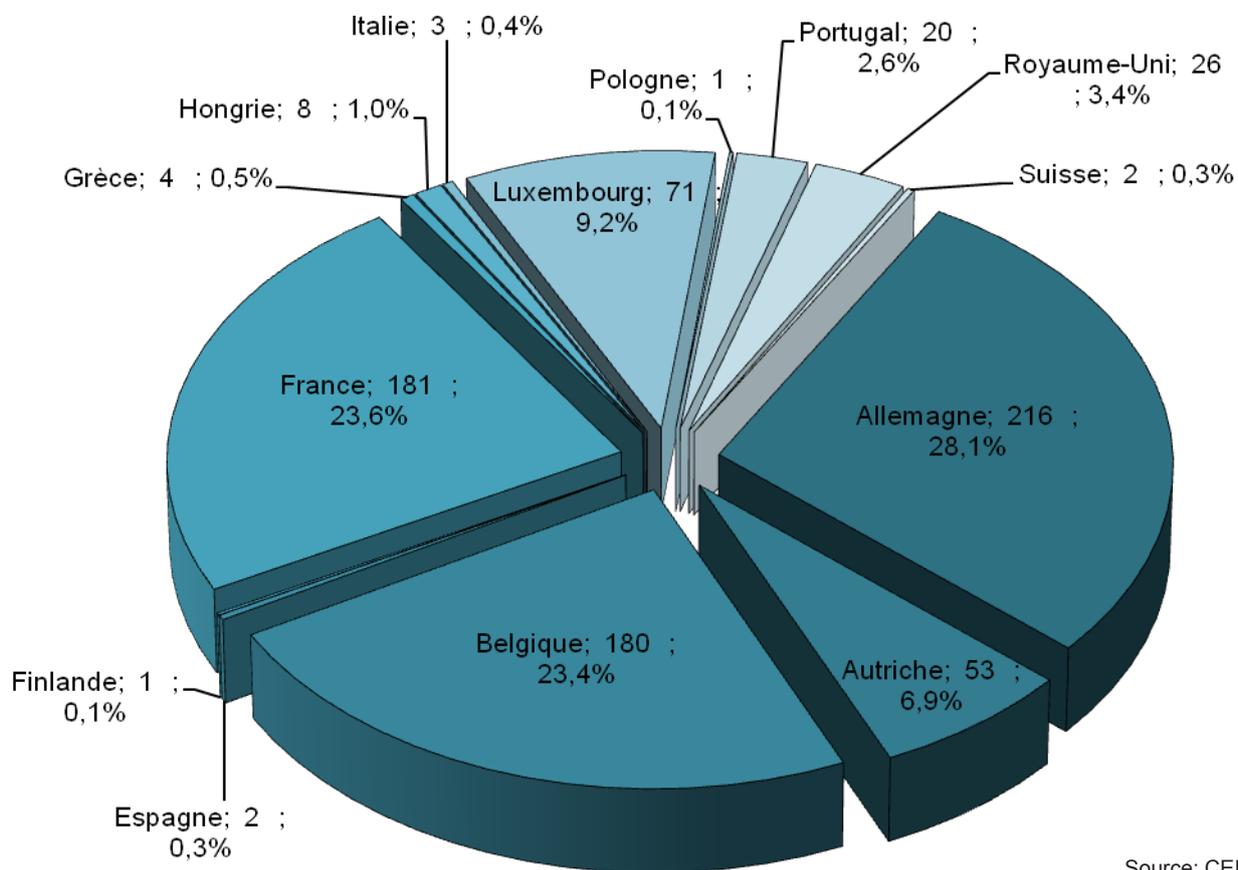
Chapitre

Étudiants



Étudiants en médecine répartis selon les pays d'études

(Année académique 2010-2011)



Source: CEDIES
Graphique: Isabelle Jung - ALEM

Nombre total d'étudiants: 768

Mise en garde

Ces chiffres doivent être considérés comme des approximations. Ils proviennent des bases de données du CEDIES (*Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur*) et sont établis sur les informations reçues lors des demandes d'obtention d'aide financière de l'année académique 2010/2011. Notez qu'il n'y a pas tous les étudiants qui demandent une aide financière et qu'il y a également quelques médecins en voie de spécialisation qui reçoivent encore une aide financière.



À l'attention des étudiants devant remettre un mémoire/une thèse :
**Concentrez-vous sur le contenu
de votre texte, nous nous occupons
du reste.**

IMPRIMERIE \ CENTRALE

15, rue du Commerce L-1351 Luxembourg

- les services de prépresse : mise en pages professionnelle, lecture/correction (FR, DE, EN), traitement d'images
- la qualité, la flexibilité et les avantages de l'impression digitale :
 - un coût très abordable
 - des délais de production très courts
- tous types de finition (piqûre à cheval, dos carré collé, wire-O)
- la conversion de votre texte au format *ePub*, *ePaper* ou publications en format d'applications pour diffusion électronique :
 - Internet
 - tablette
 - Apple App Store ou Android Market.

www.ic.lu

Pour connaître nos délais et tarifs, veuillez contacter M. Guy Schlessler (48 00 22-240, guy.schlessler@ic.lu)



ketterthill

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

- + LUXEMBOURG / BELAIR
54, rue Maréchal Foch (pl. de Liège)
- + LUXEMBOURG / BONNEVOIE
2, rue Auguste Charles
- + LUXEMBOURG / CENTS Cabinet Médical
7A, allée du Carmel
- + LUXEMBOURG / GARE
24, rue Glesener
- + LUXEMBOURG / KIRCHBERG
15, rue Edward Steichen
- + LUXEMBOURG / LIMPERSBERG
1, rue des Glacis
- + LUXEMBOURG / VILLE
8, rue Notre Dame
- + ESCH-SUR-ALZETTE
Plateau technique - 37, rue Romain Fandel
- + ESCH-SUR-ALZETTE 1 -
34, rue Léon Jouhaux
- + ESCH-SUR-ALZETTE 2 -
52, bd Kennedy
- + BERBOURG -
17, Duerfstroos (Anc. Ecole)
- + BERTRANGE 1 Cabinet Médical
3, Beim Schlass
- + BERTRANGE 2 Cabinet Médical
3, rue de Dippach
- + BISSEN Cabinet Médical
5, rue de la Gare
- + CANACH Cabinet Médical
24, rue de l'Ecole
- + COLMAR-BERG Cabinet Médical
4B, av. Gordon Smith
- + DIEKIRCH -
25, rue de Stavelot
- + DIFFERDANGE 1
8, rue Michel Rodange
- + DIFFERDANGE 2
17, rue Edmond Zinnen
- + ESCHDORF
4B, Op der Knupp
- + ETTLEBRUCK
26-30 av. J.-F. Kennedy
- + GREVENMACHER Cabinet Médical
2, rue de la Gare
- + MAMER Cabinet Médical
53, route d'Arlon
- + MANTERNACH
6, lechternacherstrooss
- + MENS DORF
rue de l'Eglise (Centre Culturel)
- + MERTZIG Maison de Retraite
8, rue Principale
- + MONDERCANGE -
2, Grand-Rue
- + MONDORF-LES-BAINS
av. des Bains (Dom. Thermal)
- + NIEDERANVEN 1 Syrdallheem
Am Sand
- + NIEDERANVEN 2
141, route de Trèves (Les Arcades)
- + NIEDERKORN
2, rue Theis
- + PERLE
18, rue de la Chapelle
- + PETANGE
3-5, route de Longwy
- + REDANGE-SUR-ATTERT
18, rue de la Piscine
- + REMERSCHEN
Route du Vin (Centre Sportif)
- + REMICH Cabinet Médical
1, rue Enz
- + RODANGE Cabinet Médical
1, Av. du Dr Gaasch
- + ROODT-SUR-SYRE
14, route de Luxembourg
- + SANDWEILER
27, rue Principale
- + STEINFORT
25, rue de Luxembourg
- + STEINSEL Cabinet Médical
5, rue de la Libération
- + TROISVIERGES
12, rue Massen
- + WALFERDANGE Cabinet Médical
20, rue de l'Eglise
- + WILTZ
28-30, Grand-Rue
- + WORMELDANGE Cabinet Médical
38, rue Principale

PRISES DE SANG À DOMICILE SUR RENDEZ-VOUS

Tél. 488 288-1

Du Lundi au Vendredi de 7h00 à 19h00
Samedi de 7h00 à 12h00

www.ketterthill.lu / www.llam.lu

37, r. Romain Fandel + B.P. 143 + L-4002 Esch/Alzette + Tél. 488 288-1 + Fax: 488 288-306 + E-mail: info@ketterthill.lu

MENSCHLECH A KOMPETENT



Infoline 40 20 80

- » Häusliche Krankenpflege
Soins à domicile
- » Ambulante Hilfe zu Hause
Aide à domicile
- » Beratungsdienst für pflegende Angehörige
Service d'assistance, conseil et soutien
- » Spezialisierte Tagesstätten
Centres psycho-gériatriques
- » Funknotrufzentrale - 24/24h zu Ihren Diensten
Centrale de téléalarme - à votre service 24/24h
- » Palliativ-Pflege zu Hause
Soins palliatifs à domicile
- » Unterstützung bei den Pflichten des täglichen Lebens
Activités de proximité



Stifting
**HËLLEF
DOHEEM**

www.shd.lu

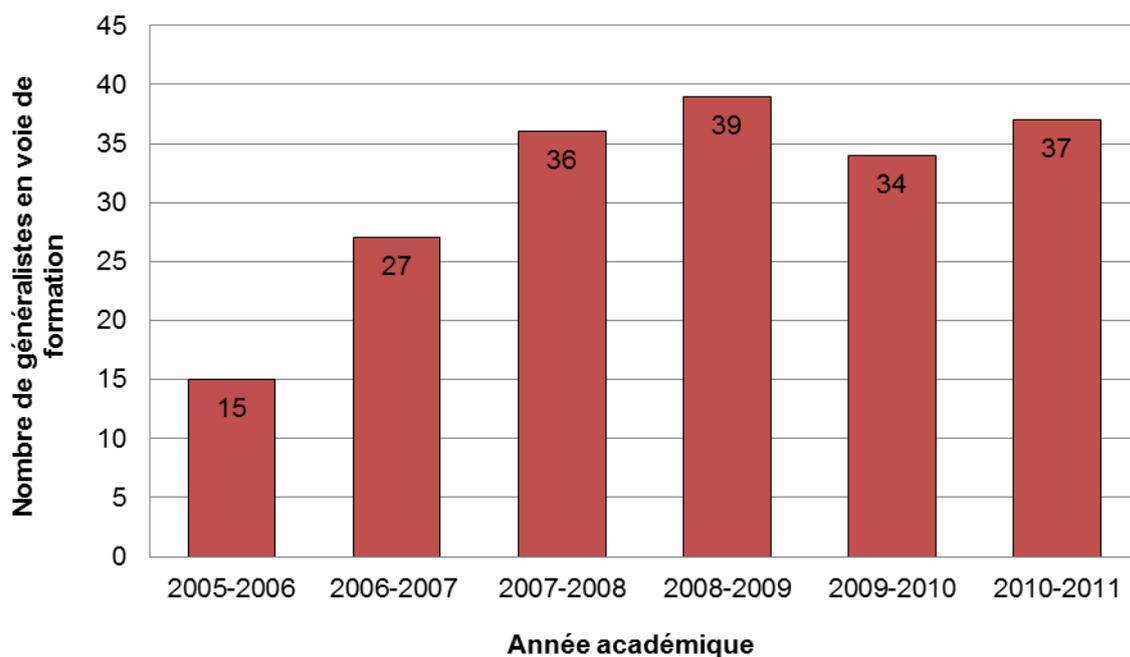
Chapitre

3

Médecins en voie
de spécialisation

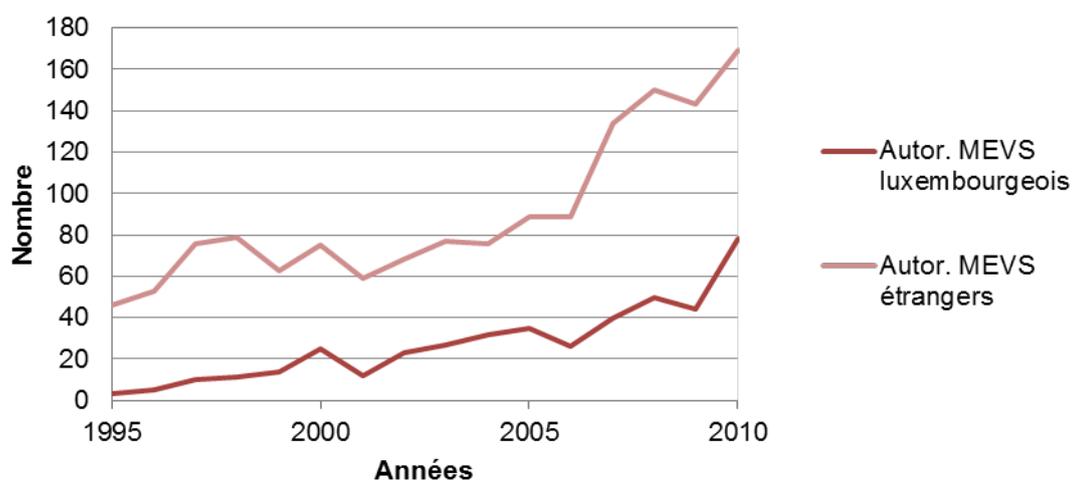


Généralistes en voie de formation à l'Université du Luxembourg



Source: Université du Luxembourg
Graphique: Isabelle Jung - ALEM

Demandes d'autorisation de stages: médecins en voie de spécialisation



Source: Collège médical
Graphique: Nelson Nascimento Dias - ALEM

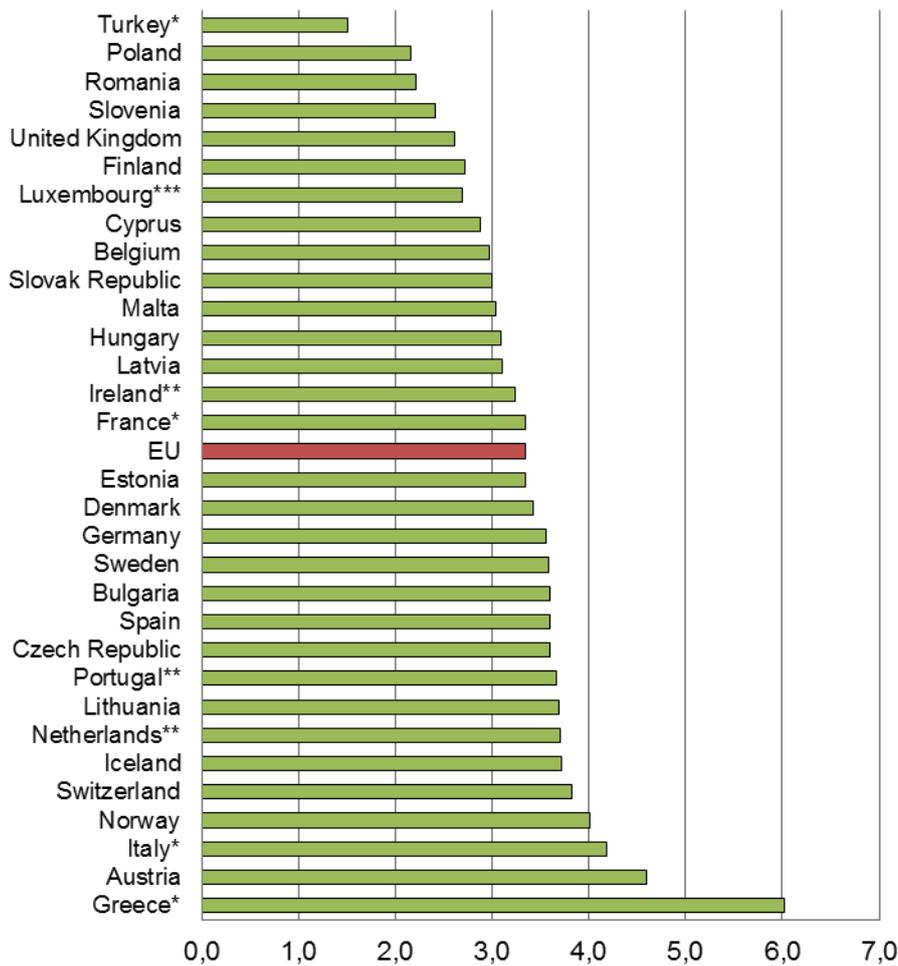
Chapitre

4

Démographie
médicale européenne



Practising physicians per 1000 population for 2008



Sources: OECD Health Data 2010; Eurostat Statistics Database, Ministère de la Santé

Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

*Data include not only physicians providing direct care to patients, but also those working in the health sector as managers, educators, researchers, etc. (adding another 5-10% of doctors).

**Data refer to all physicians who are licensed to practise.

***Data for 2009

DEFINITION:

Practising physicians: Physicians who provide services directly to patients.

Inclusion:

- Persons who have completed studies in medicine at university level (granted by adequate diploma) and who are licensed to practice
- Interns and resident physicians (with adequate diploma and providing services under supervision of other medical doctors during their postgraduate internship or residency in a health care facility)
- Salaried and self-employed physicians delivering services irrespectively of the place of service provision
- Foreign physicians licensed to practice and actively practising in the country

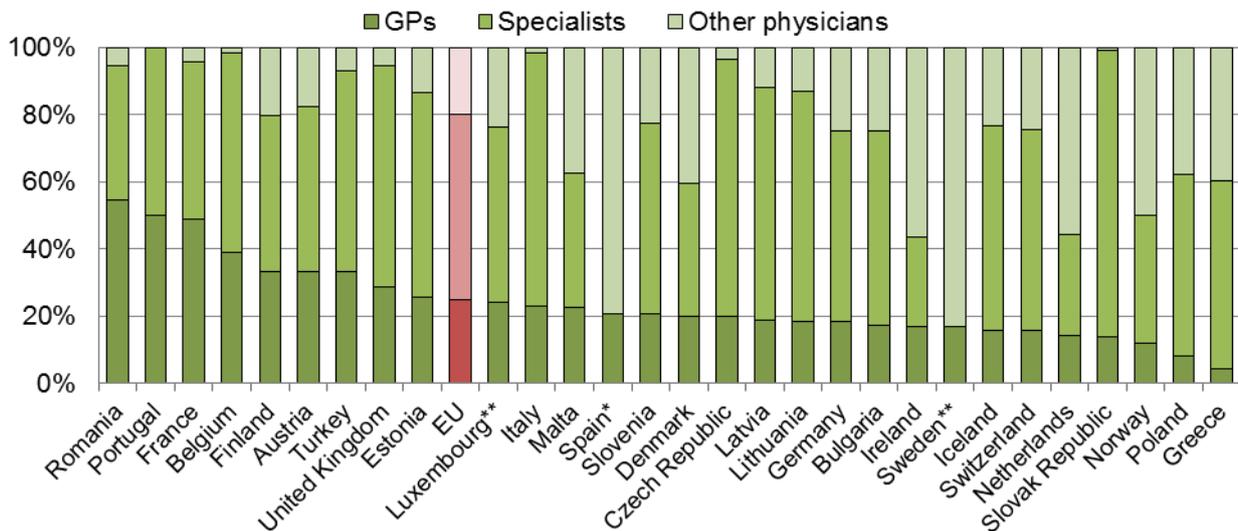
Exclusion:

- Students who have not yet graduated
- Dentists and stomatologists / dental surgeons
- Physicians working in administration, research and in other posts that exclude direct contact with patients
- Unemployed physicians and retired physicians- Physicians working abroad

Note: The number should be at the end of the calendar year.

Source: OECD Health Data 2010 and Eurostat Statistics Database

General practitioners, specialists and other physicians as a share of total physicians for 2008 or nearest available



Sources: OECD Health Data 2010; Eurostat Statistics Database, Ministère de la Santé

*Data are not available for specialists

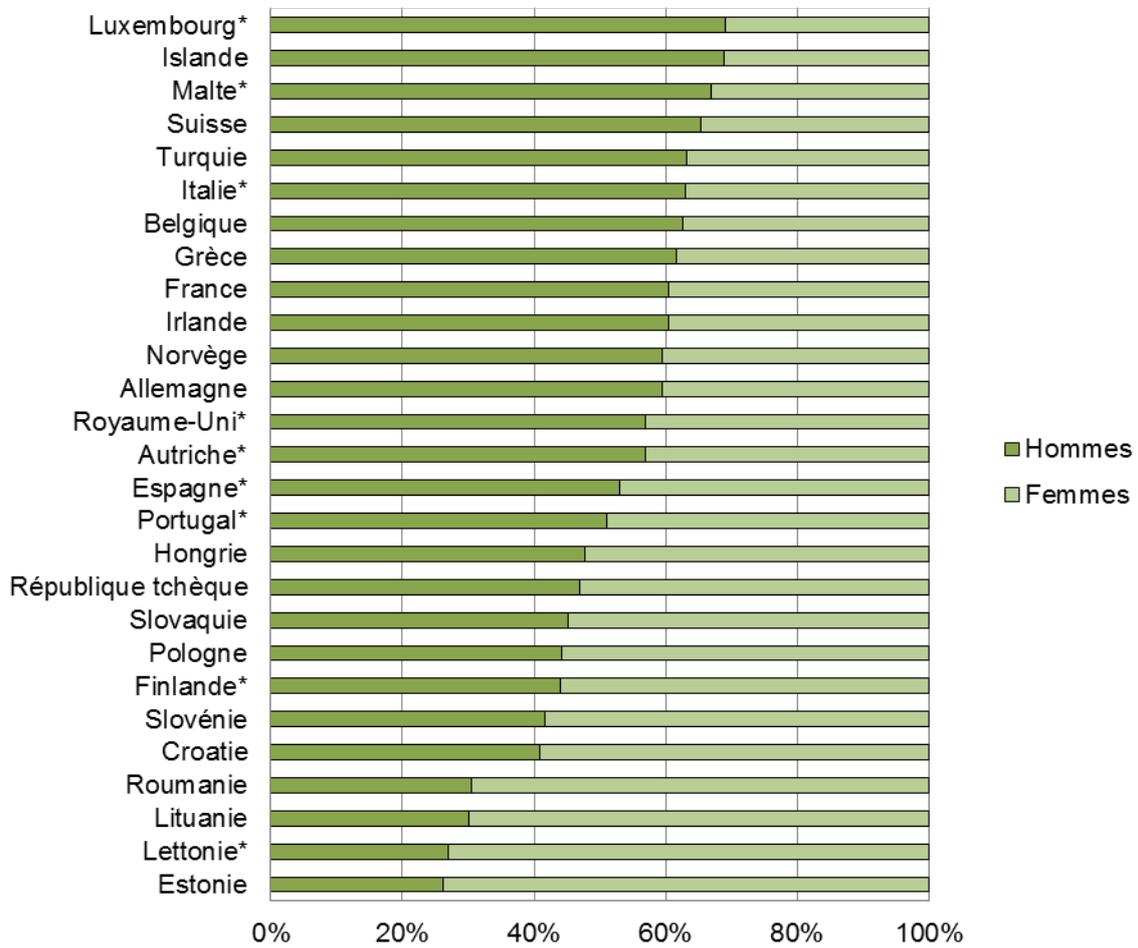
** Other physicians: dentists, occupational physicians / Data for 2009

Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Note: Specialists include pediatricians, obstetricians/gynecologists, psychiatrists, medical specialists and surgical specialists. Other physicians include interns/residents if not reported in the field in which they are training, and doctors not elsewhere classified.



Comparaison du pourcentage des hommes et femmes médecins pour 2008



*Données pour 2009

Sources: Eurostat Statistics Database, Ministère de la Santé
Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM



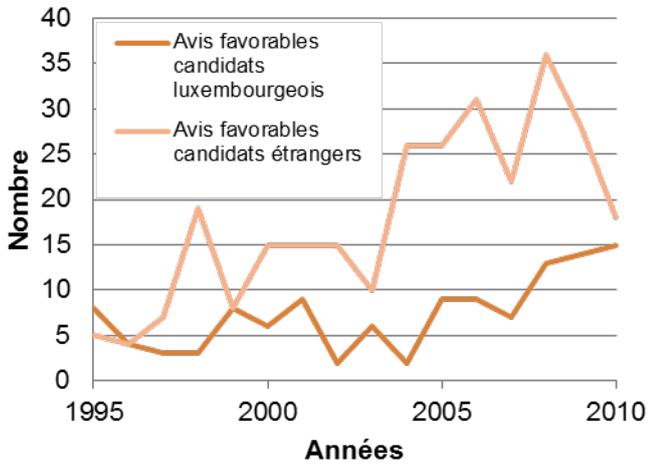
5 chapitre

Médecins

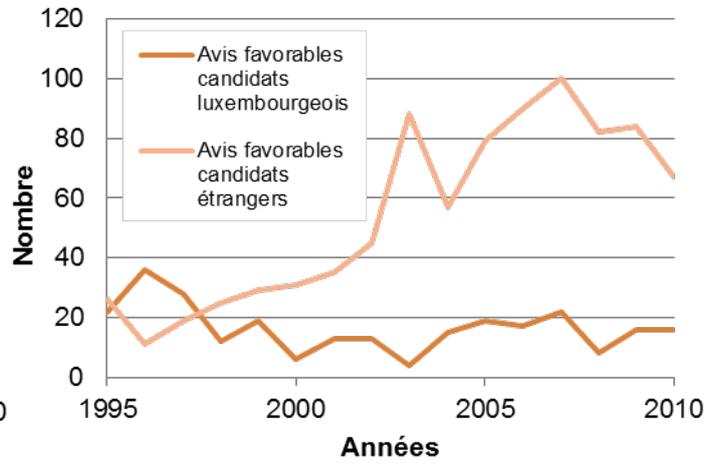


Historique

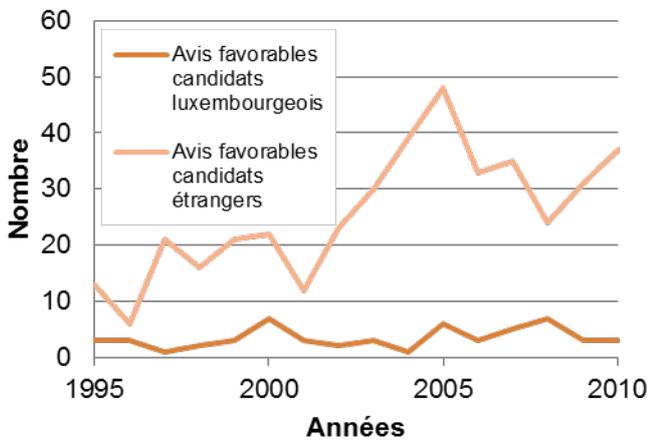
Médecins généralistes



Médecins spécialistes

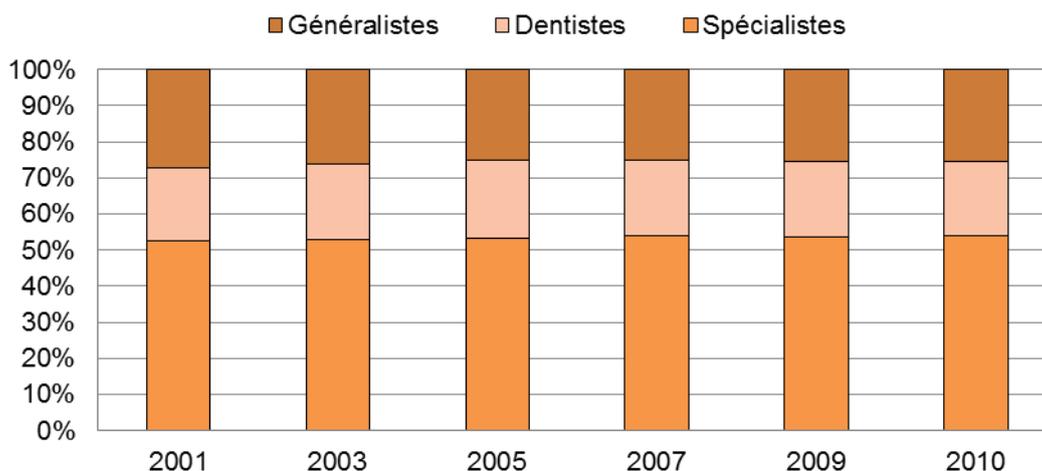


Médecins dentistes



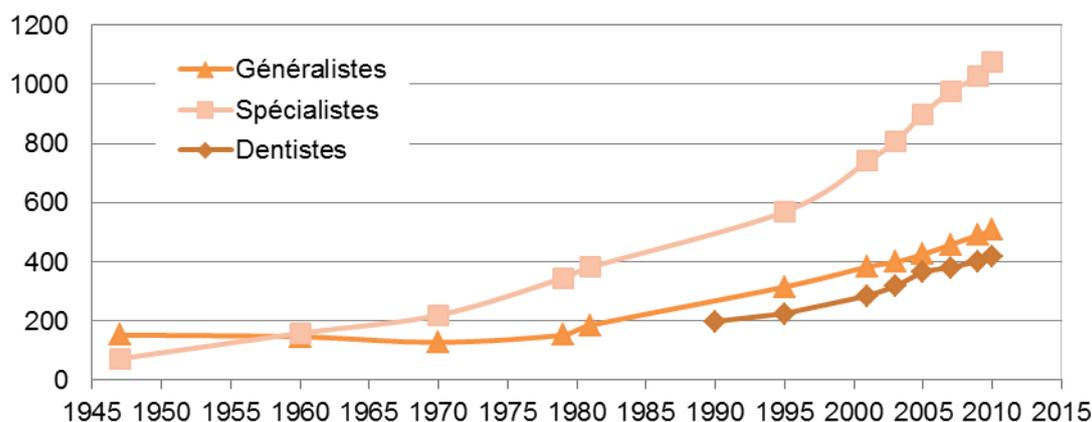
Source: Collège médical
Graphiques: Nelson Nascimento Dias - ALEM

Évolution du pourcentage des 3 groupes principaux



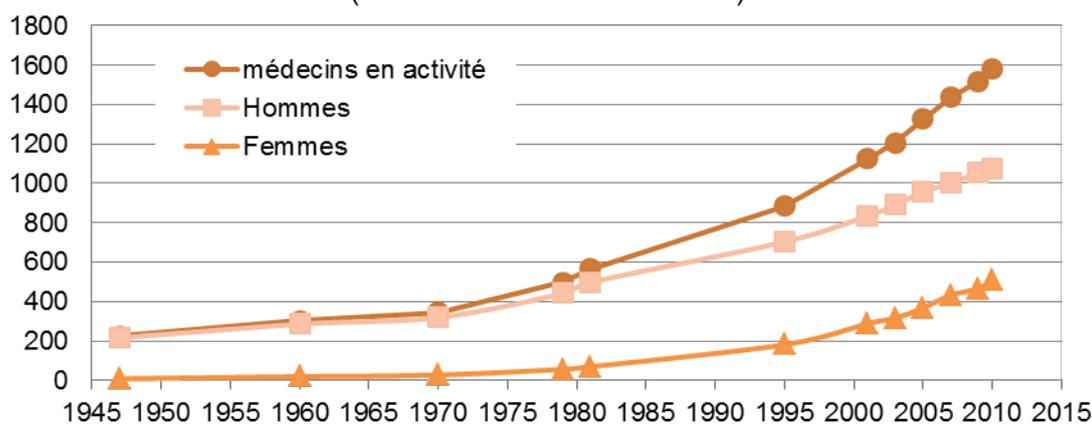
Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Évolution du nombre de médecins spécialistes, dentistes et généralistes



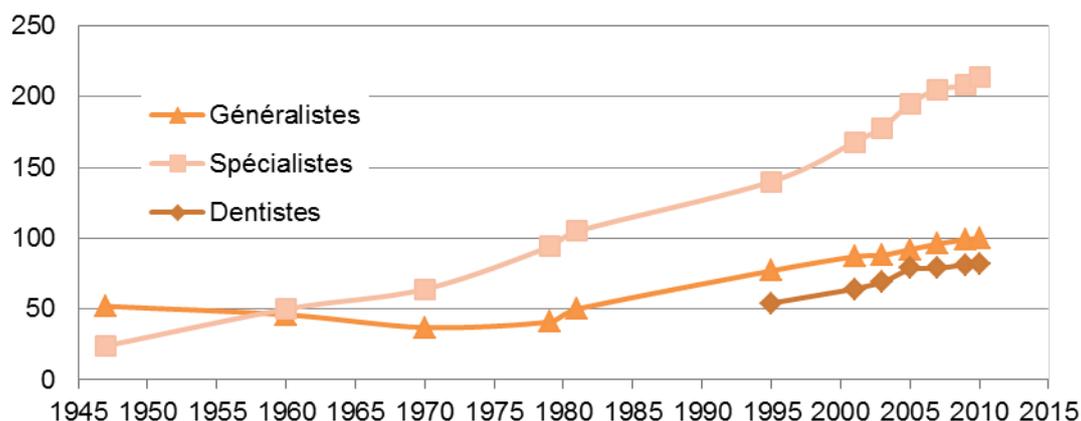
Sources: Ministère de la Santé, Thèse Georges Majerus / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Évolution du nombre de femmes-médecins et hommes-médecins (sans la médecine dentaire)



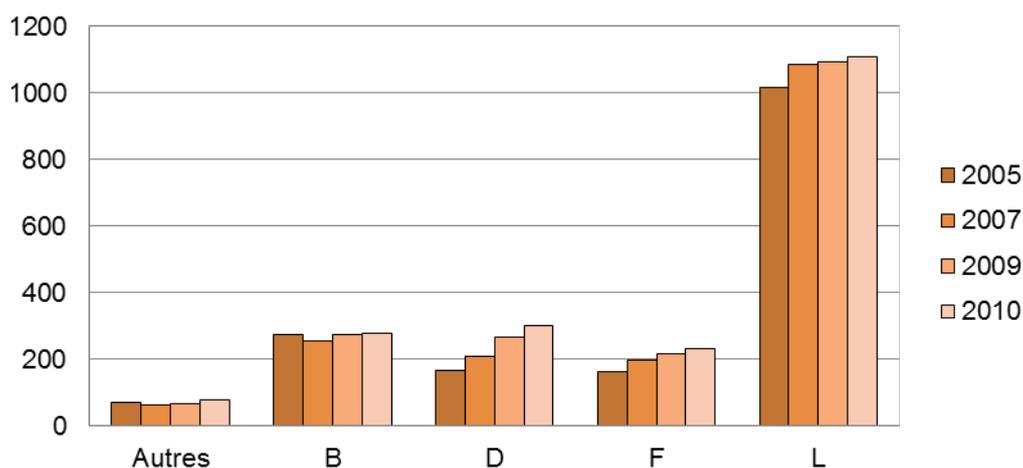
Sources: Ministère de la Santé, Thèse Georges Majerus / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Densité médicale – Médecins par 100.000 habitants



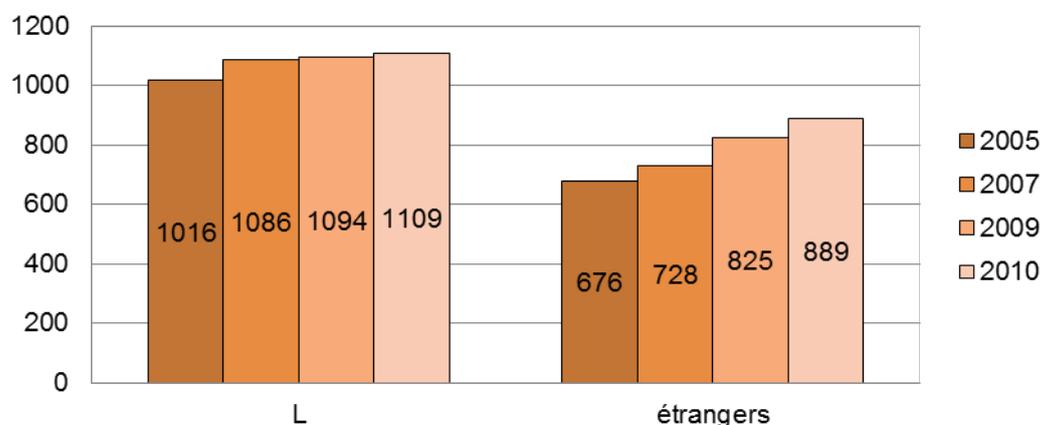
Sources: Ministère de la Santé, Thèse Georges Majerus / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Évolution du nombre absolu des médecins des différentes nationalités



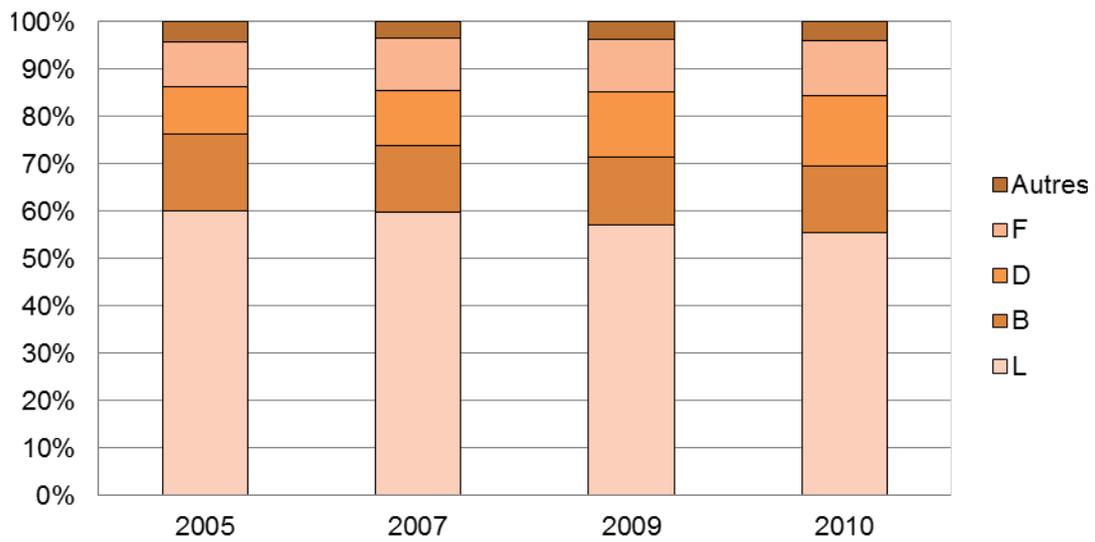
Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Croissance et évolution du nombre absolu des médecins – Médecins luxembourgeois en comparaison avec les médecins étrangers



Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Évolution du pourcentage des nationalités

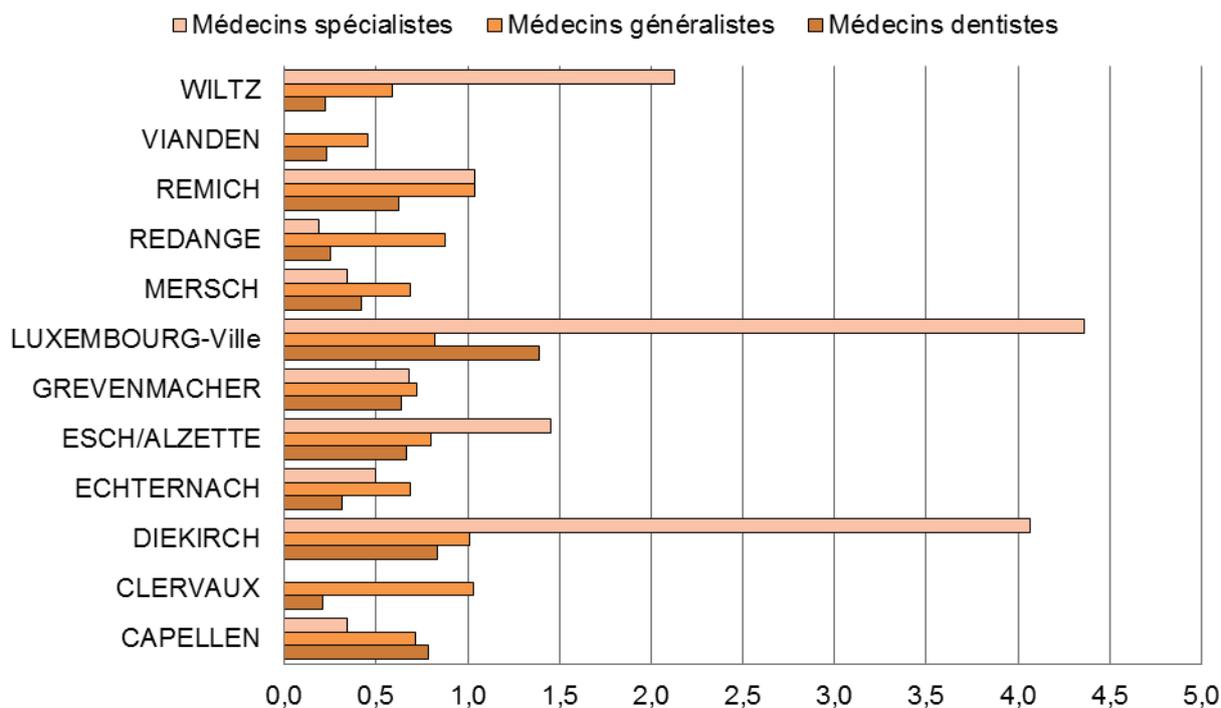


Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Démographie actuelle

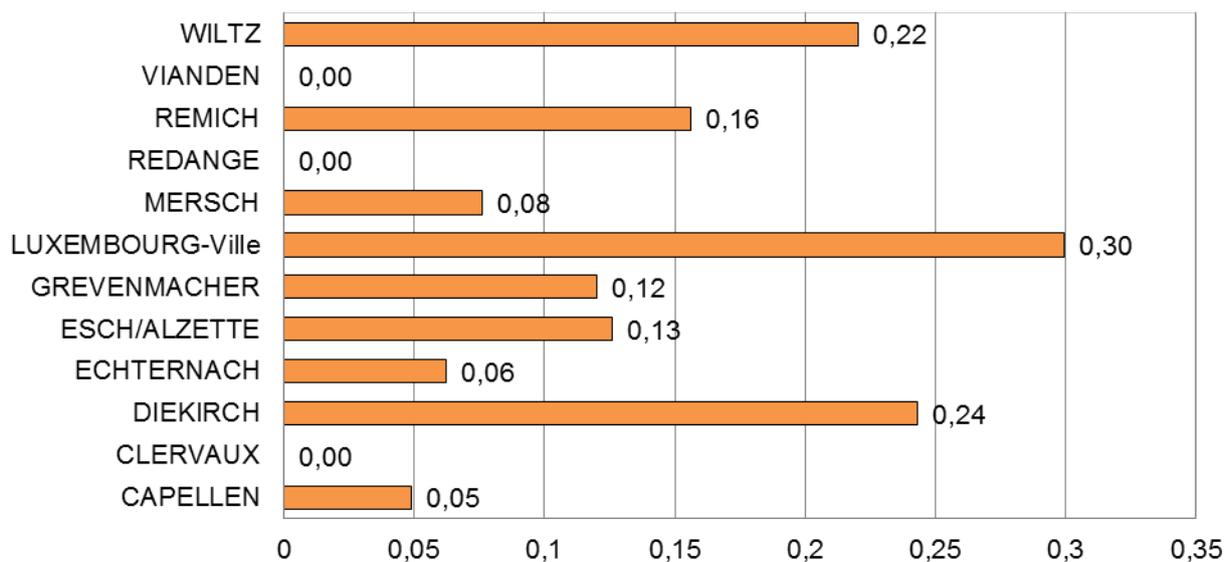
(année 2010)

Densité des médecins sur 1000 habitants



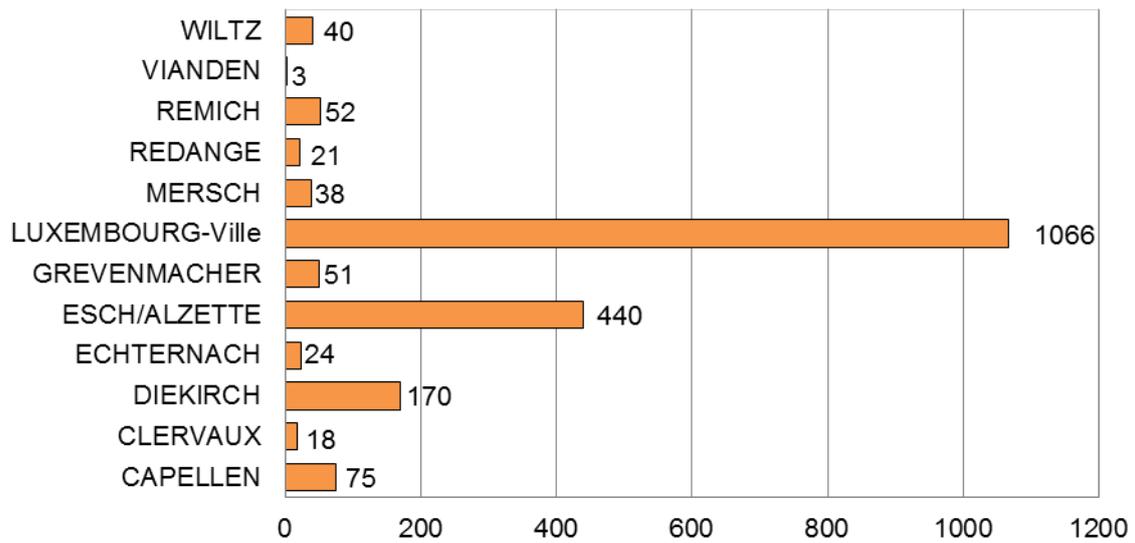
Sources: Ministère de la Santé, STATEC / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Densité des pédiatres sur 1000 habitants



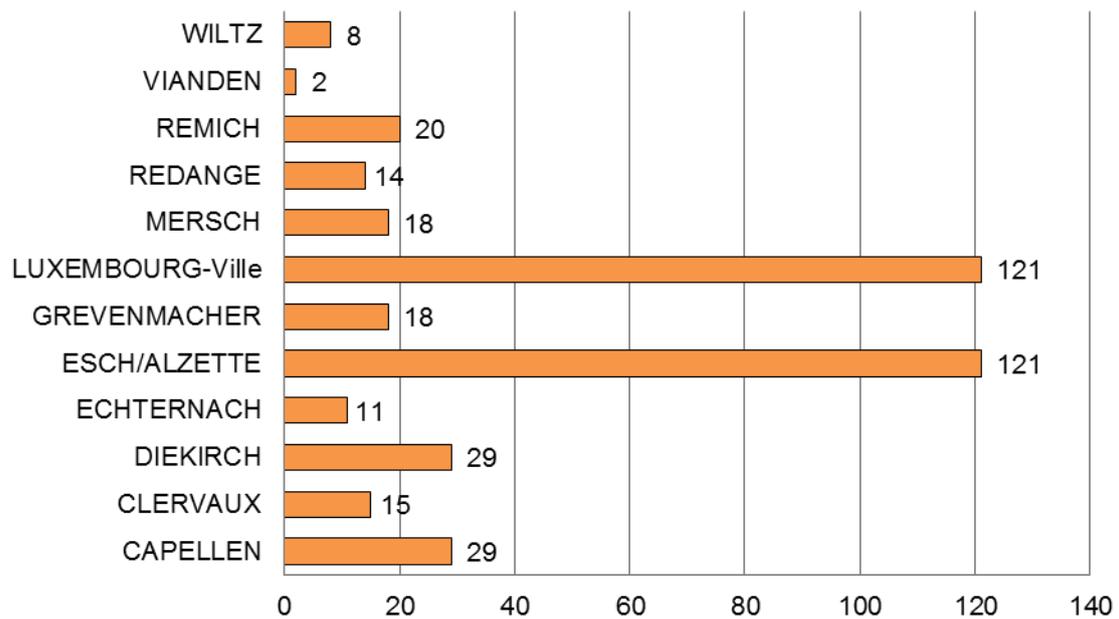
Sources: Ministère de la Santé, STATEC / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Nombre total de médecins par canton



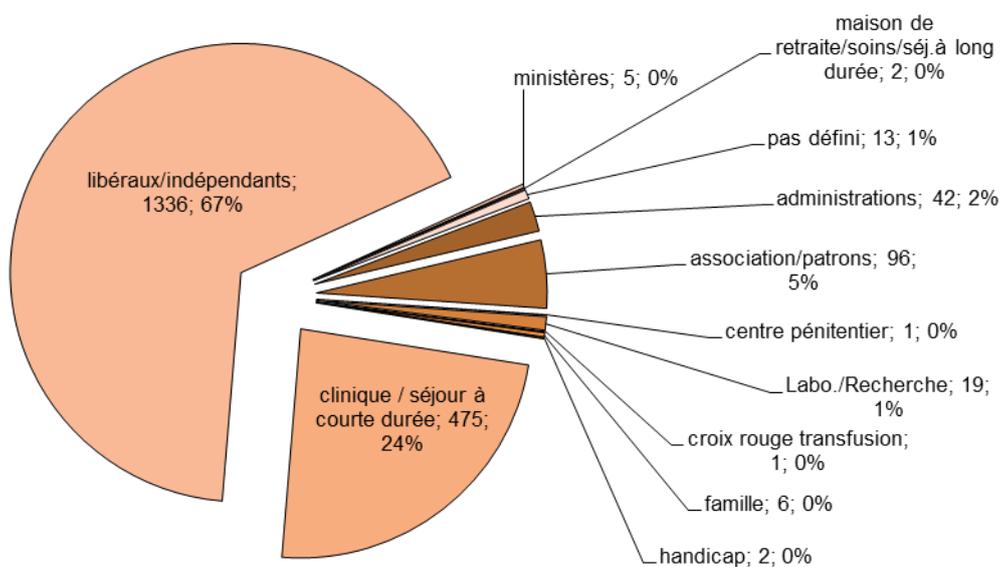
Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Nombre de médecins généralistes par canton



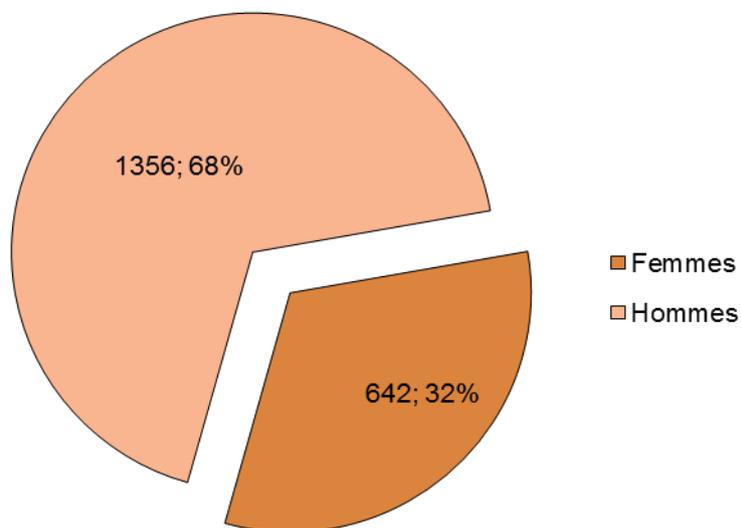
Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Nombre de médecins selon le mode d'installation



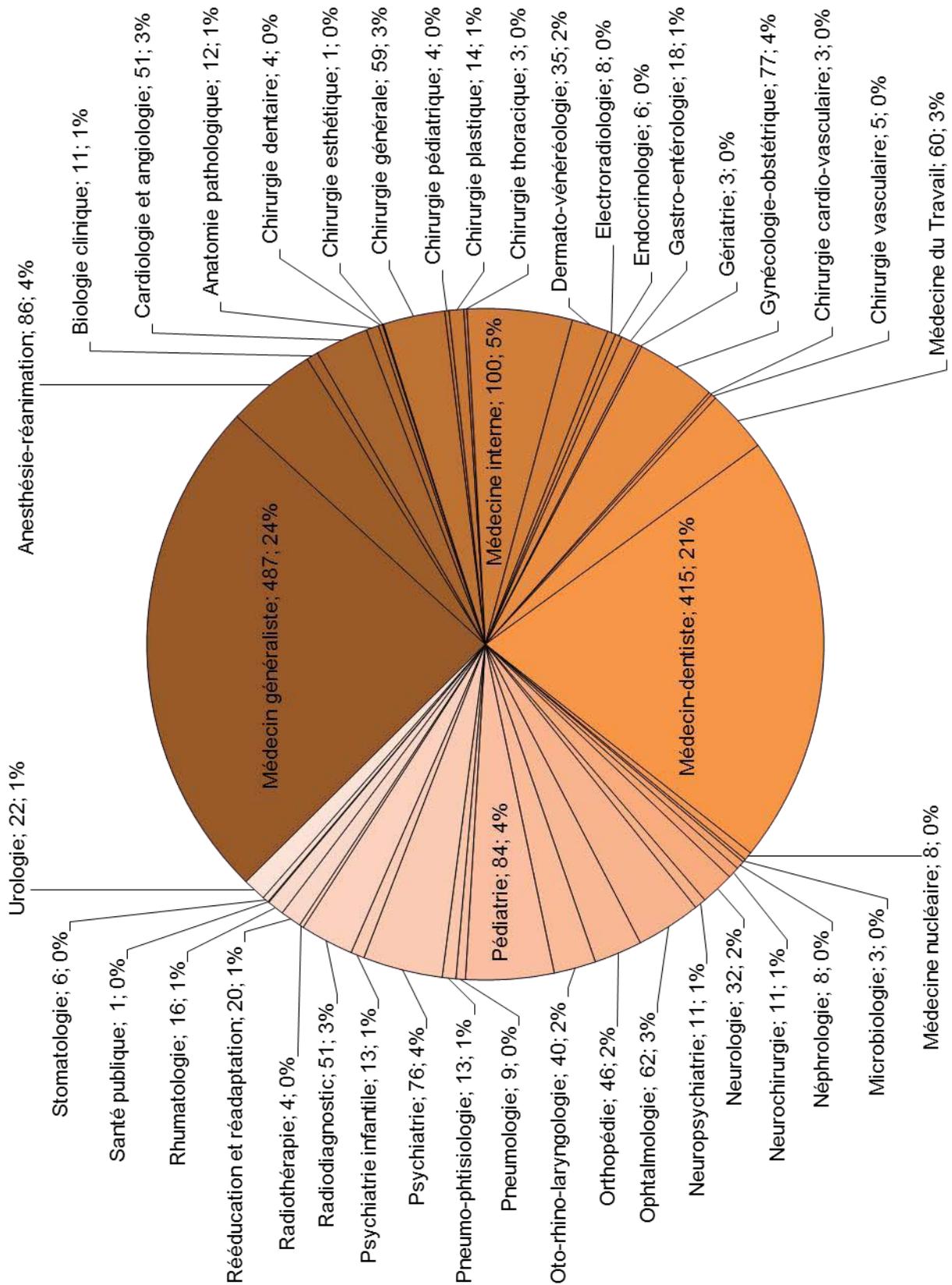
Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Nombre de femmes et d'hommes médecins



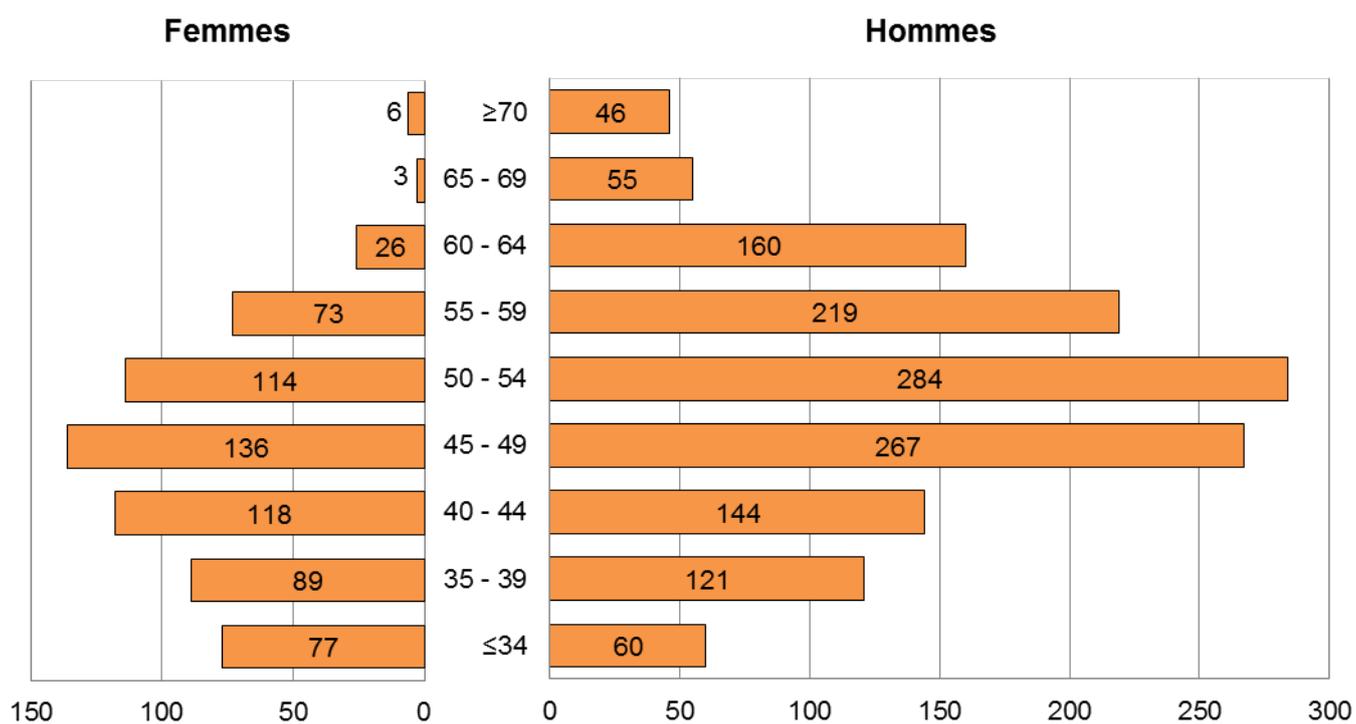
Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Nombre de médecins par spécialité



Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Pyramide d'âge

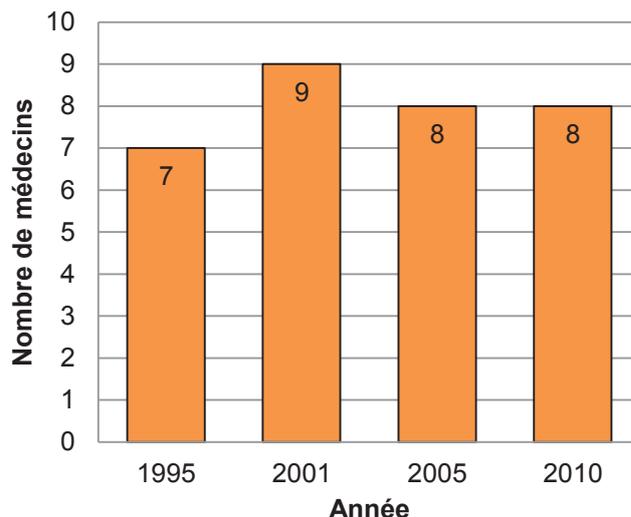
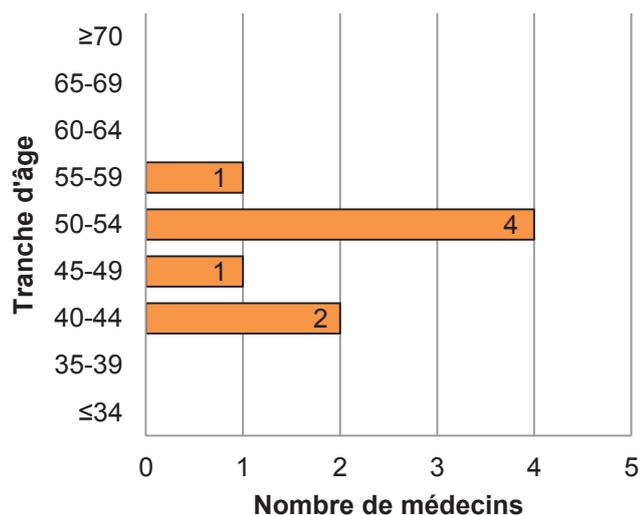


Source: Ministère de la Santé / Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Spécialités

Mise en garde : Il existe parfois des différences entre les données du Ministère de la Santé et des cercles des spécialités pour des raisons qui nous échappent.

Anatomie pathologique



Source: Ministère de la Santé, LNS
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

58% de femmes et 42% d'hommes
50% d'étrangers

L'anatomie pathologique ne se pratique au Grand-Duché de Luxembourg qu'exclusivement au sein du Laboratoire National de Santé (LNS). Un exercice libéral n'existe pas.

Actuellement nous sommes 8 anatomopathologistes dans notre division, dont une consœur travaillant à mi-temps et une consœur travaillant à $\frac{3}{4}$ de temps.

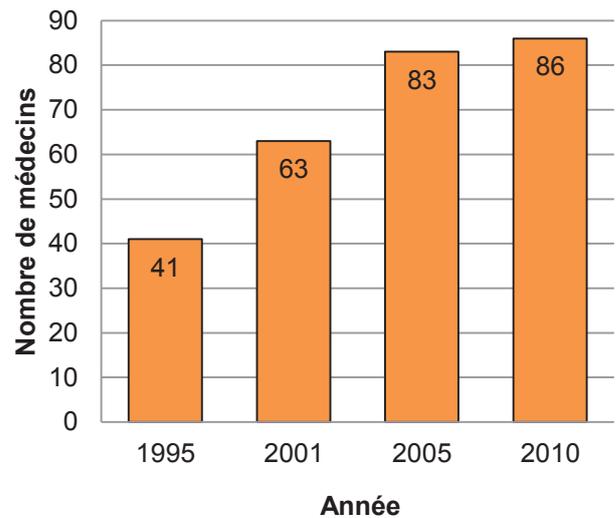
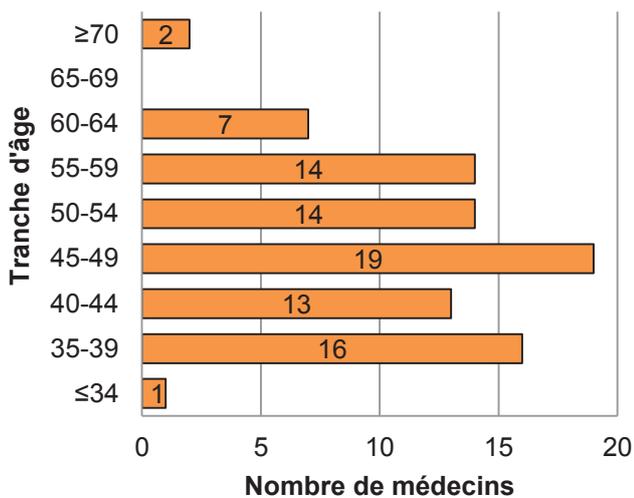
Il existe actuellement un seul poste libre. Un manque de personnel est évident depuis des années.

Avant de prendre la décision du choix d'une formation en anatomie pathologique, une prise de contact avec les responsables des ressources humaines du LNS est fortement à recommander.

Dr. Ulrich Knolle
Responsable du Laboratoire d'anatomie pathologique



Anesthésie-réanimation



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

33% de femmes et 67% d'hommes
51% d'étrangers

Nombre de médecins par tranche d'âge au Grand-Duché en 2011: Total = 64

35-40: 13
40-45: 9
45-50: 15
50-55: 10
55-60: 11
60-65: 6

En comparaison avec la démographie médicale de 2005, on peut affirmer qu'un nombre plus important de jeunes médecins s'est engagé dans la spécialité d'anesthésie-réanimation. Notre profession, exclusivement praticable en milieu intrahospitalier, bénéficie d'un certain regain d'intérêt. Le nombre total de médecins anesthésistes-réanimateurs semble néanmoins stagner.

Pour les statistiques 2011, nous avons seulement retenu les médecins travaillant sous contrat fixe dans un établissement hospitalier luxembourgeois. Une demi-douzaine de confrères et consœurs travaillent comme médecins-fonctionnaires dans différentes administrations.

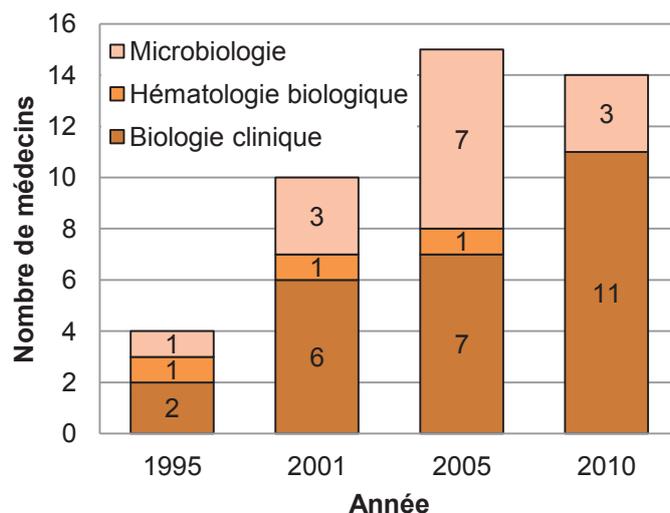
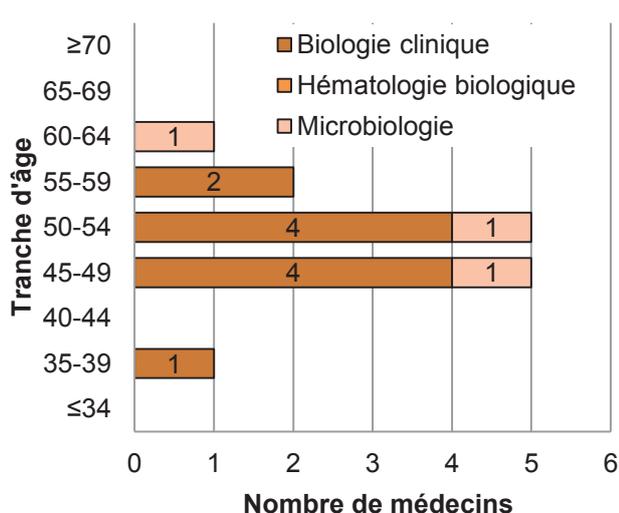
L'avenir sera sûrement marqué par la division en deux entités de notre spécialité: il y aura des médecins-anesthésistes d'une part, des médecins-réanimateurs d'autre part.

Les années à venir nous montreront le bien-fondé de cette décision prise au niveau européen. Dans tous les cas, il me semble que les jeunes médecins qui veulent consacrer leur vie professionnelle à ce volet passionnant de la médecine auront un avenir assuré.

Dr. Guy LOOS

Président du Cercle des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Grand-Duché de Luxembourg

Biologie clinique



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

57% de femmes et 43% d'hommes
64% d'étrangers

Actuellement il y a 8 médecins biologistes en milieu hospitalier : 4 microbiologistes, 2 hématologues, un immunologiste et un polyvalent. Il y a 2 au LNS : Un hématologue et un microbiologiste.

Age : 35-40 : 2 Sexe : 3 hommes
 40-45 : 1 7 femmes
 45-50 : 1
 50-55 : 5
 60-65 : 1

Sinon il n'y a pas d'avenir dans la Biologie Clinique vu les fusions, le manque de moyen, de budget, ...
 Nous subissons une crise très profonde. Le Ministère et d'autres, souhaitent même un seul labo unique hospitalier pour le pays!

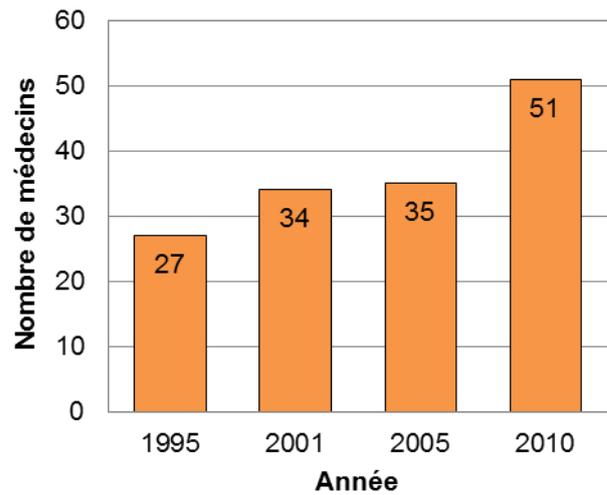
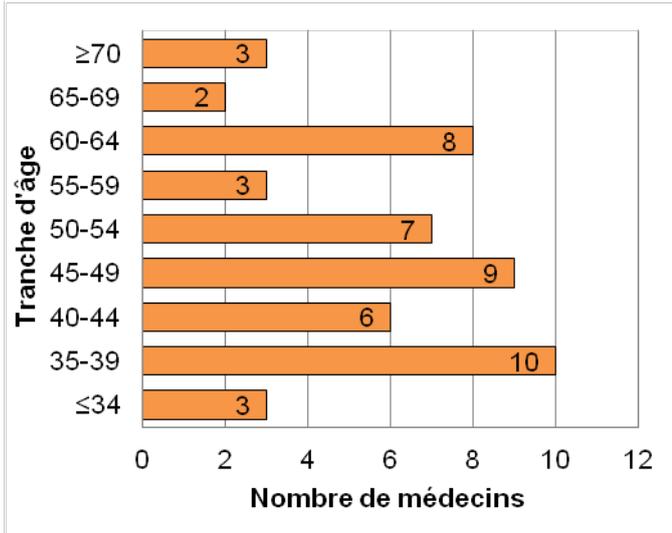
Dr. Marc Biver
 Secrétaire de la Société Luxembourgeoise de Biologie Clinique

La majorité des biologistes travaillant pour un membre de la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (*FLLAM*) a une formation initiale de pharmacien.
 En ce qui concerne les médecins, les membres de la FLLAM emploient 3 médecin-biologistes dont 2 femmes.

Netty Klein
 Porte-parole de la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales



Cardiologie et angiologie



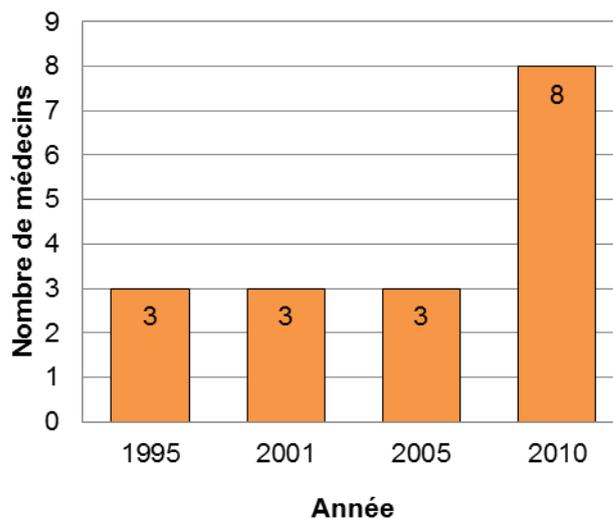
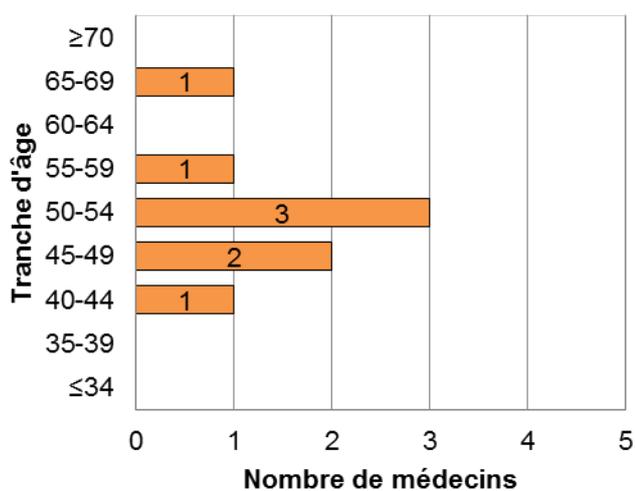
Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

14% de femmes et 86% d'hommes
47% d'étrangers

De nombreux cardiologues vont devoir être remplacés dans les prochaines années. En plus, on a de plus en plus besoin de cardiologues à cause de l'augmentation de l'âge de la population et de la spécialisation de la profession.

Dr. Jean Beissel
Président de la Société Luxembourgeoise des Cardiologues

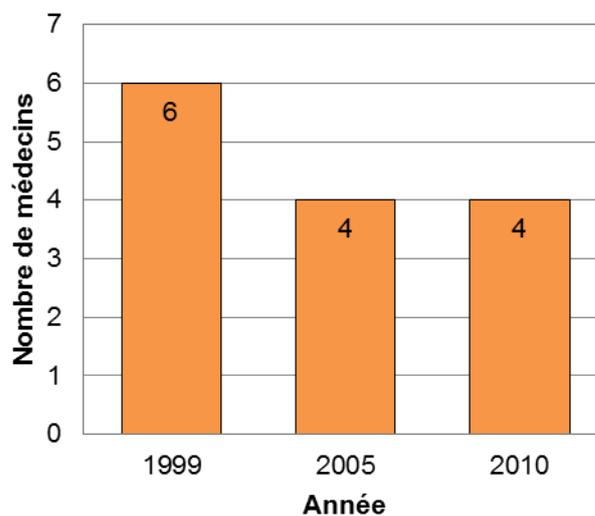
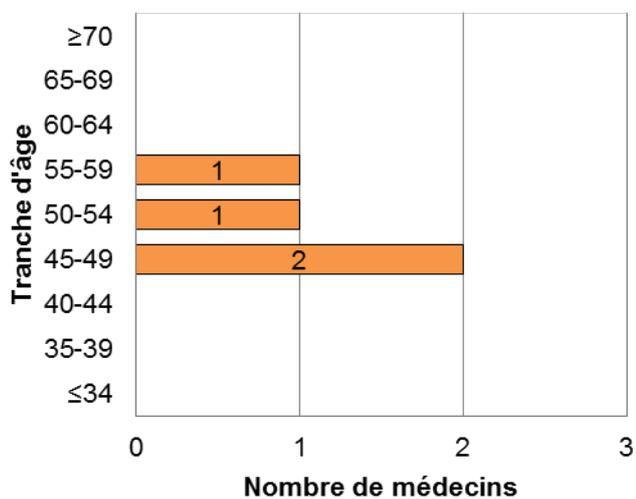
Chirurgie cardio-vasculaire



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

100% d'hommes
37% d'étrangers

Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale

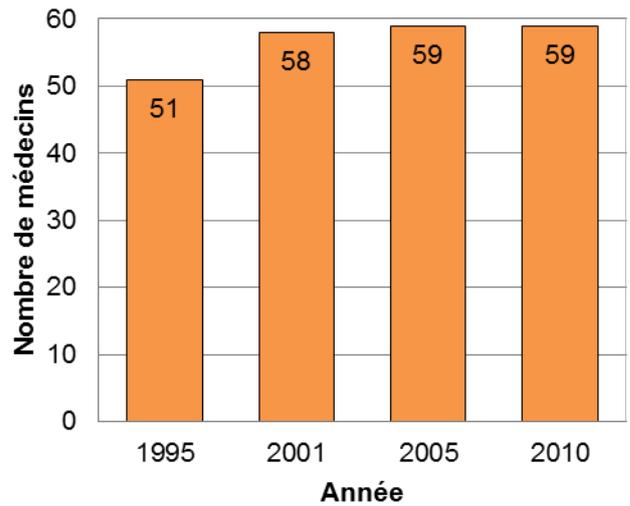
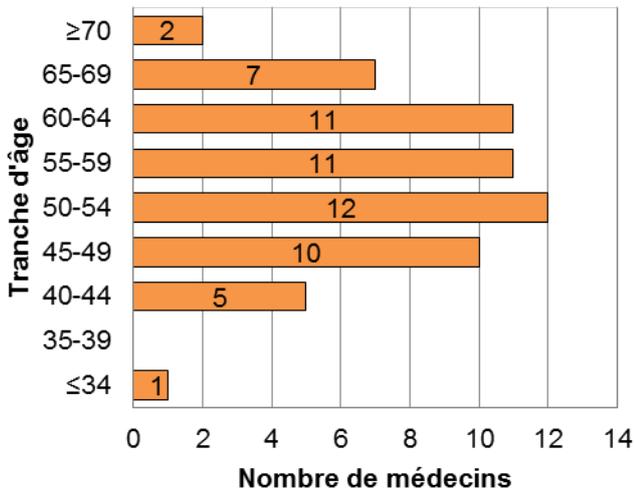


Sources: Ministère de la Santé, Démographie médicale 2000
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

50% de femmes et 50% d'hommes
75% d'étrangers



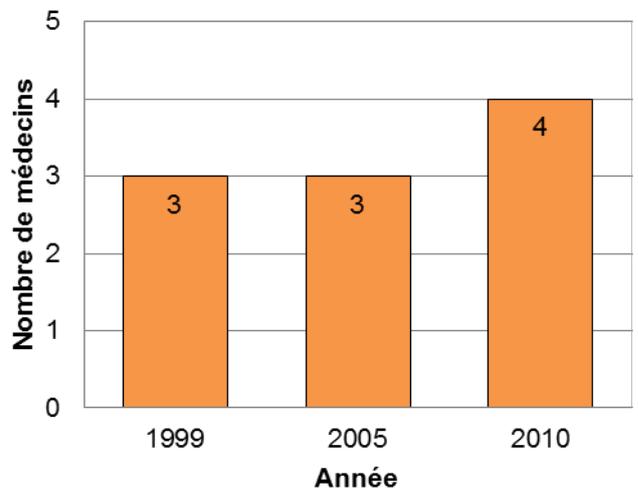
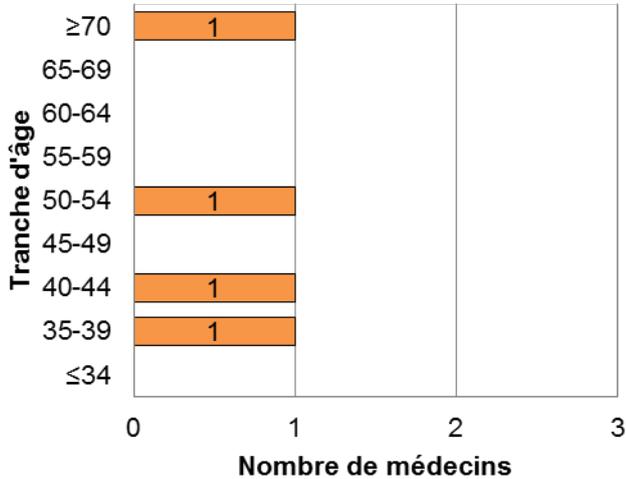
Chirurgie générale



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

12% de femmes et 88% d'hommes
39% d'étrangers

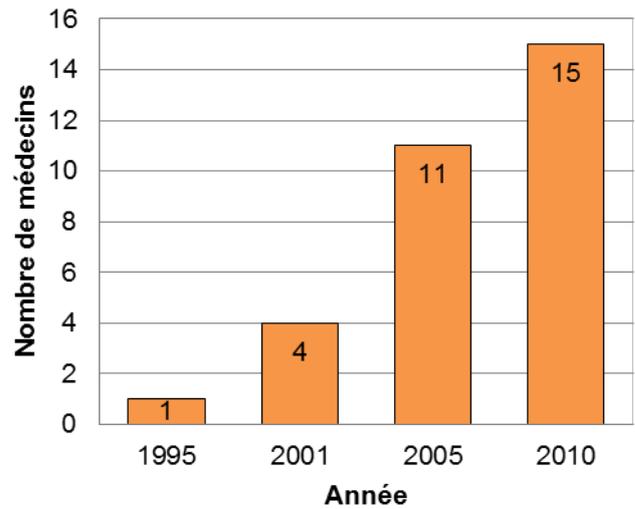
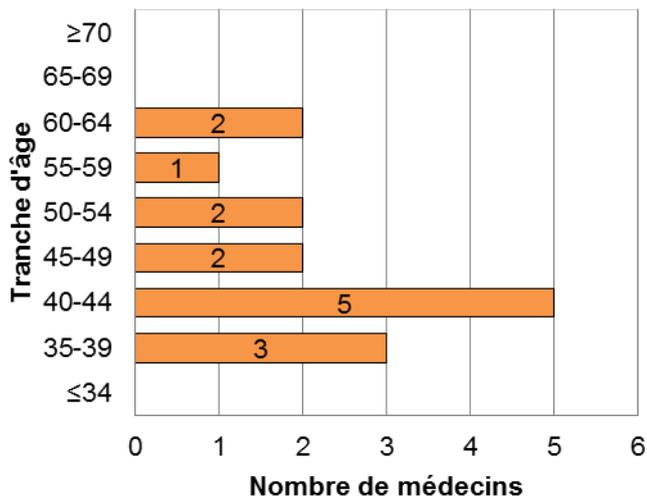
Chirurgie pédiatrique



Sources: Ministère de la Santé, Démographie médicale 2000
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

25% de femmes et 75% d'hommes
75% d'étrangers

Chirurgie plastique et esthétique



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

20% de femmes et 80% d'hommes
47% d'étrangers

On note une progression linéaire de la démographie des plasticiens au Grand-Duché de Luxembourg, soit près d'un plasticien pour 32.000 habitants.

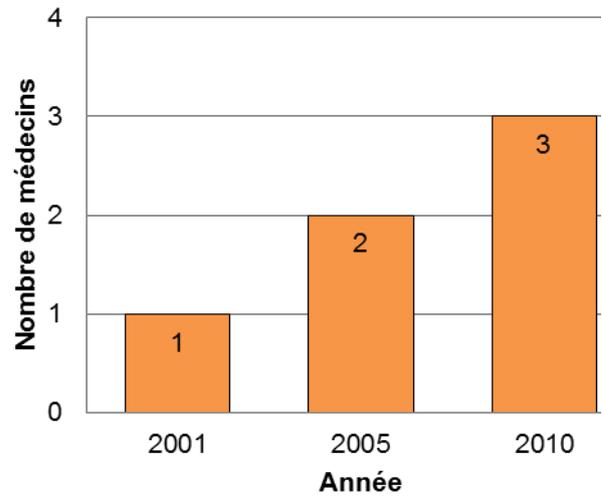
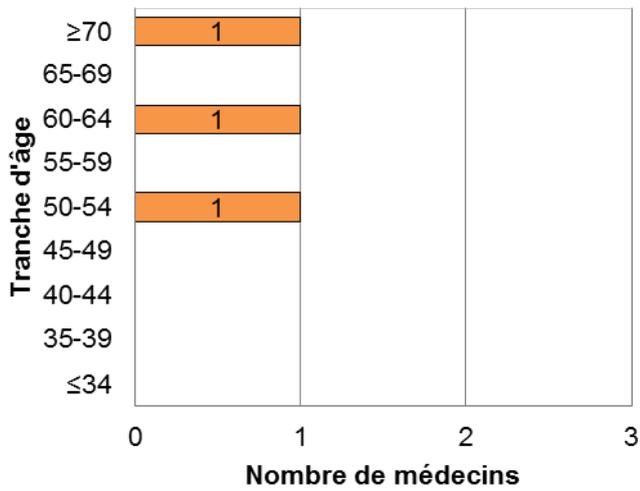
Surtout les régions du centre et du sud du pays sont densément représentées, alors que le nord pourrait accepter un, voire deux praticiens.

Les changements récents dans la prise en charge de certaines prestations soumises à accord de la CNS diminueront à l'avenir de manière drastique l'équilibre économique de notre spécialité et, partant, l'accès à ces prestations par la population.

La pyramide des âges montre que plus de la moitié des plasticiens seront encore actifs durant les 20 années à venir ce qui n'augure pas de grands espoirs d'établissement pour les aspirants plasticiens.

Dr. Christian De Greef
Président de la Société Luxembourgeoise de Chirurgie Plastique

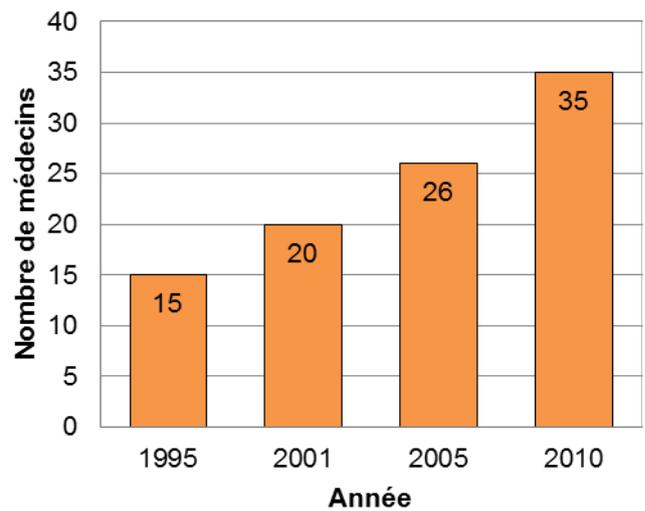
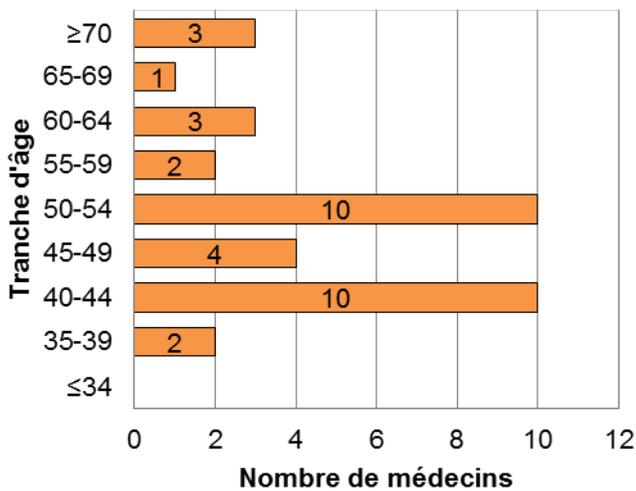
Chirurgie thoracique



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

100% d'hommes
67% d'étrangers

Dermato-vénéréologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

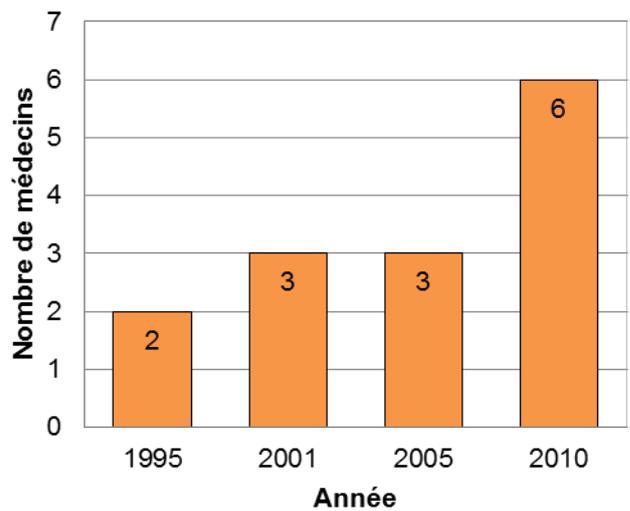
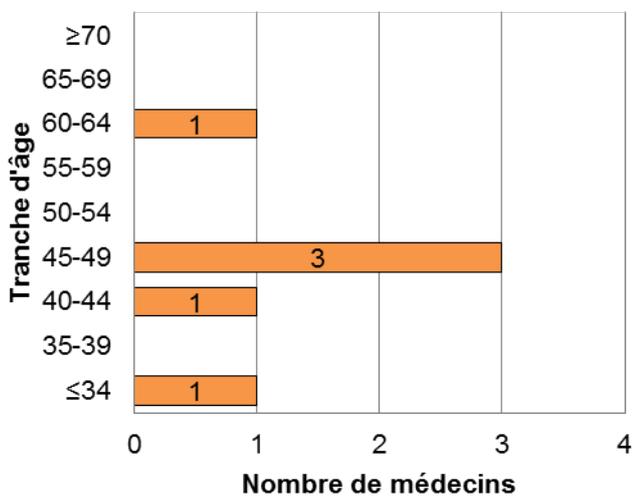
51% de femmes et 49% d'hommes
51% d'étrangers

La distribution par tranche d'âge actuelle est excellente. Le renouvellement pour l'avenir semble très bon.

La distribution entre sexe est aussi homogène. L'évolution sur 11 ans, du nombre de Dermatologues au Luxembourg est de progression normale. Nous espérons pouvoir accueillir bien vite et à l'avenir d'autres Dermatologues d'expression luxembourgeoise dans notre pays.

Dr. Xavier Miller
Président de la Société Luxembourgeoise de Dermato-Vénérologie

Endocrinologie, maladies du métabolisme et de la nutrition

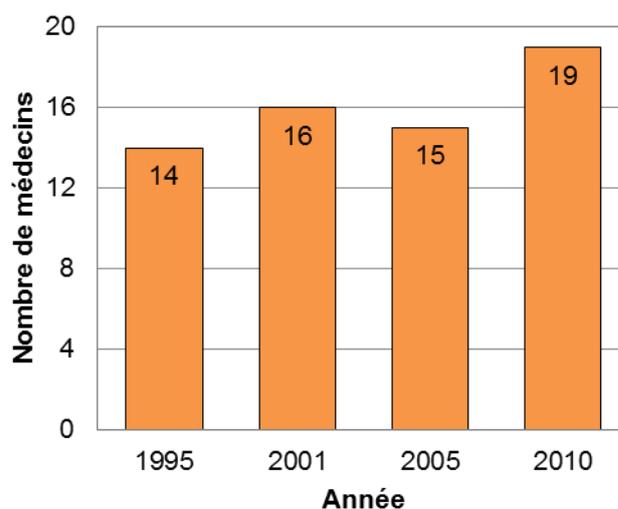
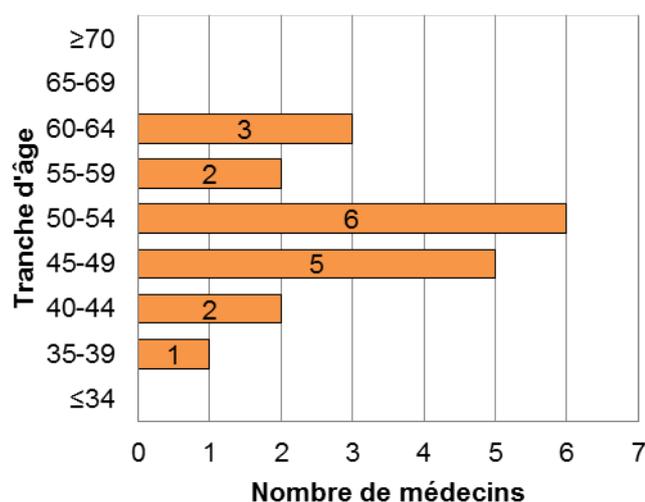


Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

33% de femmes et 67% d'hommes
50% d'étrangers



Gastro-entérologie



Sources: Ministère de la Santé, Société luxembourgeoise de gastro-entérologie
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

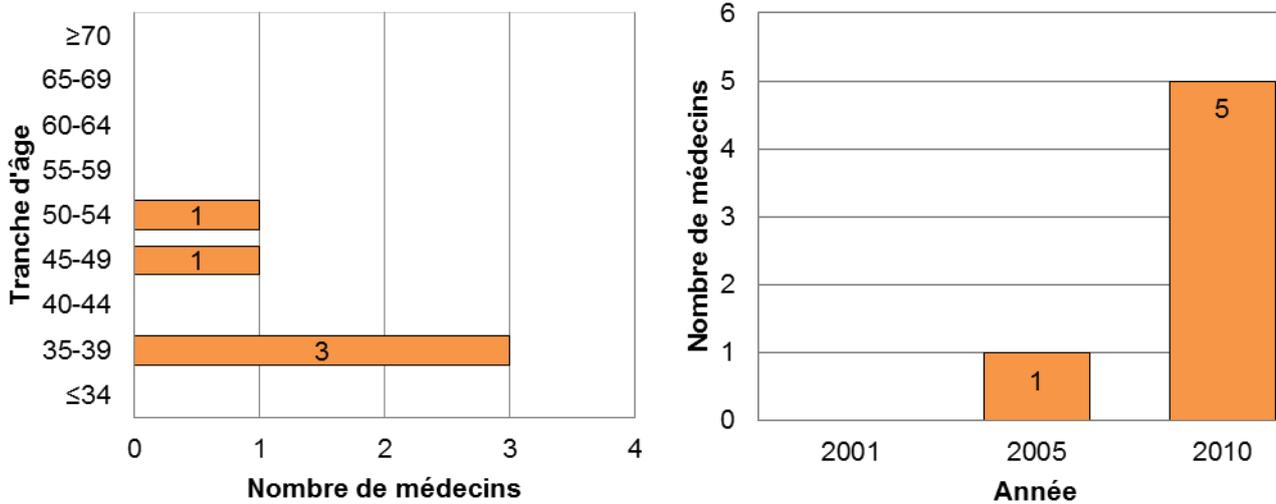
16% de femmes et 84% d'hommes
28% d'étrangers

Actuellement le Luxembourg possède le niveau requis par l'EUMS (*European Union of Medical Specialists*) de "couverture" en gastroentérologues, c'est-à-dire 1 spécialiste pour 20.000 habitants. En effet, il faut savoir qu'à côté des gastroentérologues "purs", une petite dizaine d'internistes pratiquent de la gastroentérologie à temps plein. Bien évidemment, nous encourageons les étudiants à suivre un cursus complet dans la spécialité de gastroentérologie et à obtenir leur agrément au Luxembourg en tant que tel.

Au vu de la pyramide d'âge, il y a certainement de l'avenir pour la spécialité au Luxembourg. Il faut savoir que la pratique est presque exclusivement intra-hospitalière et risque de le rester pour longtemps, en raison de tarifications peu attractives et récemment revues à la baisse, rendant quasiment impossible un exercice en cabinet seul. Le spectre d'activité s'est légèrement modifié: des connaissances techniques approfondies en endoscopie sont très souhaitables, ainsi que l'habitude d'évoluer en équipes pluridisciplinaires. Un rôle important sera dévolu à la médecine préventive dans les années à venir (cancer colorectal).

Dr. Paul Pescatore
Président de la Société Luxembourgeoise de Gastro-Entérologie

Gériatrie



Sources: Ministère de la Santé, Société médicale luxembourgeoise de gériatrie et de gérontologie
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

33% de femmes et 67% d'hommes
67% d'étrangers

La Gériatrie est une nouvelle spécialité en Europe et encore plus récente au Luxembourg. La première spécialiste en Gériatrie a été reconnue en 2005, puis ont suivi deux gériatres en 2007 et 2008. En 2010, deux médecins généralistes à activité gériatrique exclusive ont été reconnus comme médecin spécialiste en Gériatrie après une procédure de validation des acquis professionnels menée par le Conseil National de l'Ordre des Médecins en France.

La démographie étant la même partout en Europe, avec une croissance exponentielle de la classe d'âge des personnes de plus de 65 ans, il y a aussi au Luxembourg un besoin évident de spécialistes en Gériatrie. D'ailleurs certains établissements hospitaliers cherchent à en recruter.

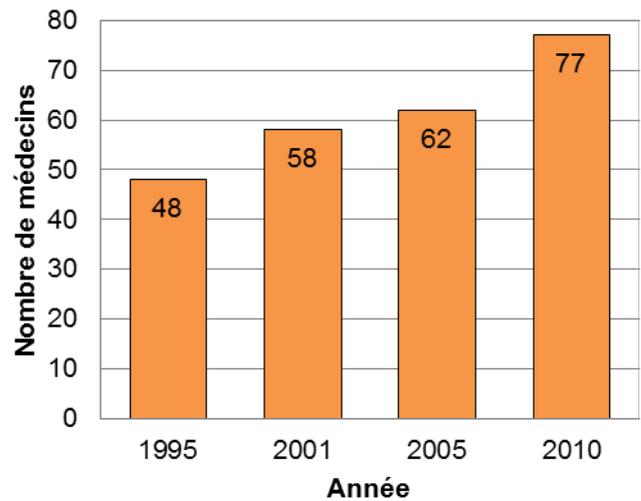
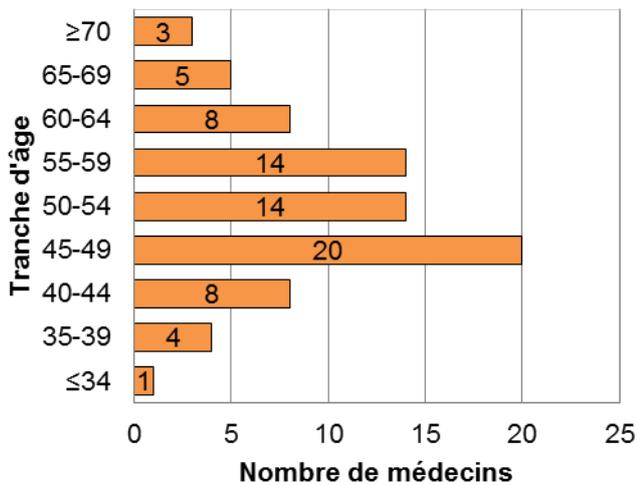
Il y a en outre plus de 4000 lits en maisons de retraite/maisons de soins, qui nécessitent pour certains des avis et suivis gériatriques.

Il y a donc un potentiel d'installation non négligeable dans cette spécialité dans les années à venir.

Dr René Dondelinger
Président de la Société Médicale Luxembourgeoise de Gériatrie et de Gérontologie



Gynécologie-obstétrique



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

32% de femmes et 68% d'hommes
45% d'étrangers

La Société Luxembourgeoise de Gynécologie-obstétrique (*SLGO*) dispose actuellement d'une liste de 74 gynécologues obstétriciens exerçant au Luxembourg. La grande majorité est inscrite comme membres cotisants auprès de notre association.

Nous notons donc un accroissement de 14 spécialistes durant cette période de cinq ans. Malheureusement, nous déplorons, mis à part deux exceptions, un manque de recrutement de jeunes universitaires aptes à remplacer la disponibilité des gynécologues obstétriciens sur les différents sites hospitaliers, alors que deux tiers des spécialistes en exercice dans ce domaine dépassent l'âge de la cinquantaine.

À noter également que notre législation n'autorise pas le droit d'exercer sur le simple diplôme de gynécologie médicale reconnu en France.

La très grande majorité des gynécologues exercent leur métier sous le sigle d'une médecine libérale, ceci tant au niveau des consultations privées que dans les institutions hospitalières auxquelles l'accès doit être agréé par contrat individuel.

La pratique hospitalière par les gynécologues-accoucheurs est assurée sur cinq sites du pays, à savoir ; un sur la région du Nord (*CHDN*), un sur la région du sud (*CHEM*) et trois sur la région du Centre :

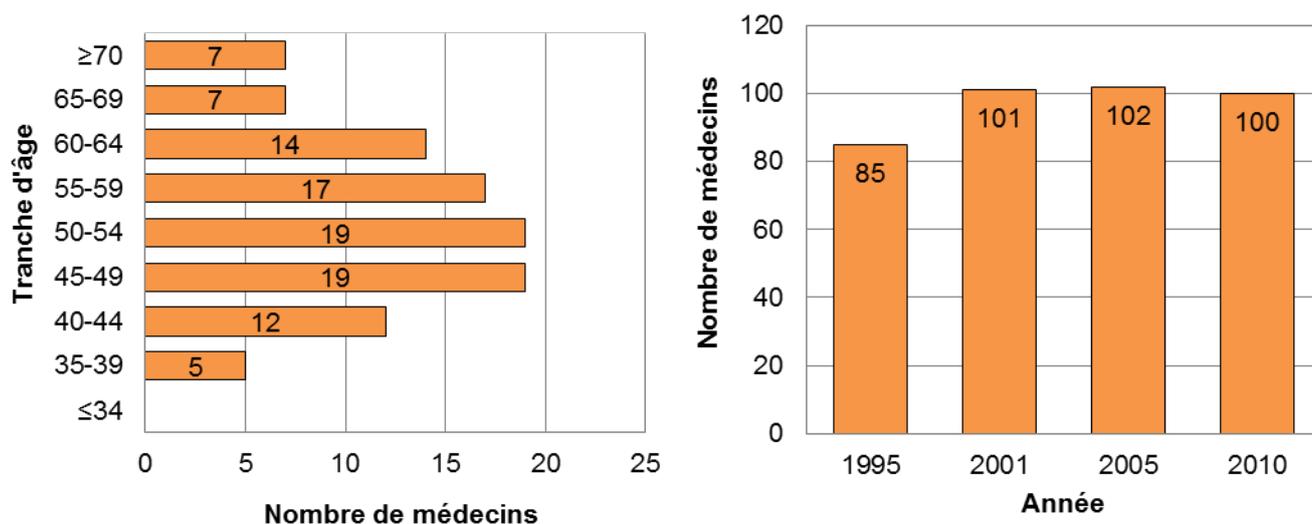
- Le CHL (régime mixte de médecine libérale et salariée) Obstétrique et chirurgie gynécologique-PMA
- La CBK (*Clinique Bohler*) Obstétrique et chirurgie gynécologique-PMA
- La ZITHA exclusivement Chirurgie gynécologique et oncologique

Depuis la récente réforme de la santé, le Ministère de la Santé prévoit l'instauration de centres de compétences et en particulier en ce qui concerne notre spécialité, la création d'unités de soins assurant une prise en charge globale du cancer du sein. Ceci confirme les assertions de mon rapport antérieur, à savoir que dans la prochaine décennie notre spécialité verra dans la pratique quotidienne

une réorientation de nos activités en différentes subsécialités : PMA (*Procréation Médicalement Assistée*), médecine prénatale et échographie morphologique, obstétrique, sénologie, chirurgie oncologique. Une formation particulière dans l'un ou l'autre de ces domaines est donc recommandable en fin de cycle aux futurs gynécologues et obstétriciens.

Dr. Robert Lemmer
Président de la Société Luxembourgeoise de Gynécologie-obstétrique

Médecine interne



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

19% de femmes et 81% d'hommes
31% d'étrangers

Mise en garde

La plupart des médecins internes se sont orientés vers des spécialisations spécifiques, gardant ou choisissant le titre de 'médecin interne'. Les médecins internes au sens pur du terme sont donc de loin inférieurs à 100. Notons encore que les hémato-cancérologues et les infectiologues comptent resp. comptaient jusqu'à présent parmi les médecins internes.

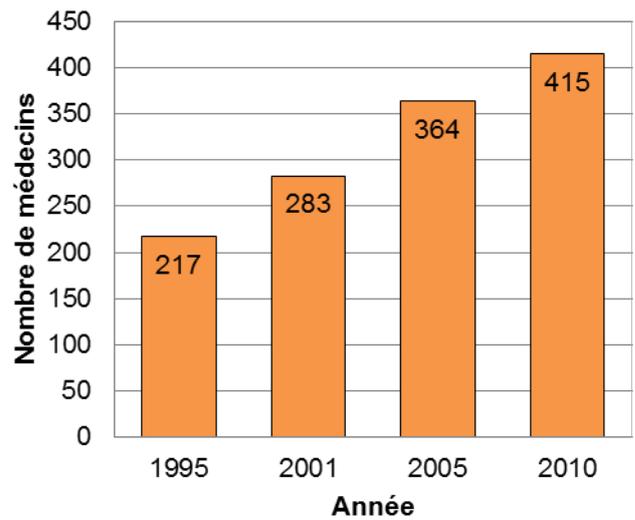
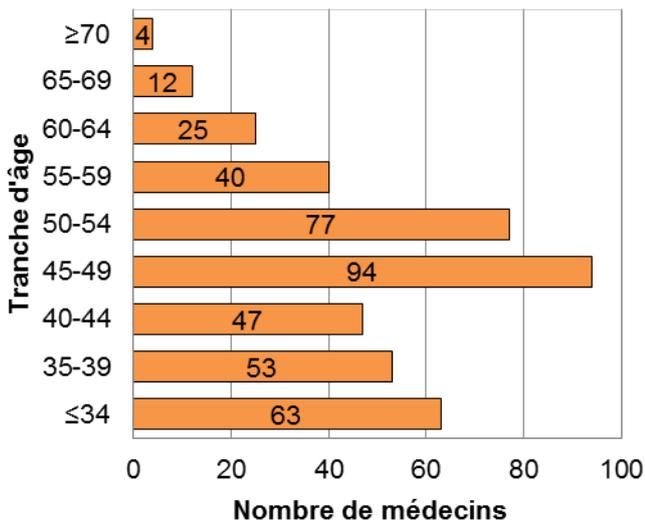
Commentaire des infectiologues

Nous sommes 4 et avons embauché un collègue l'an dernier (2010). Trois d'entre nous ont environ cinquante ans. Il faudra des spécialistes pour nous remplacer dans 10 à 15 ans.

Dr. Thérèse Staub
Infectiologue au CHL



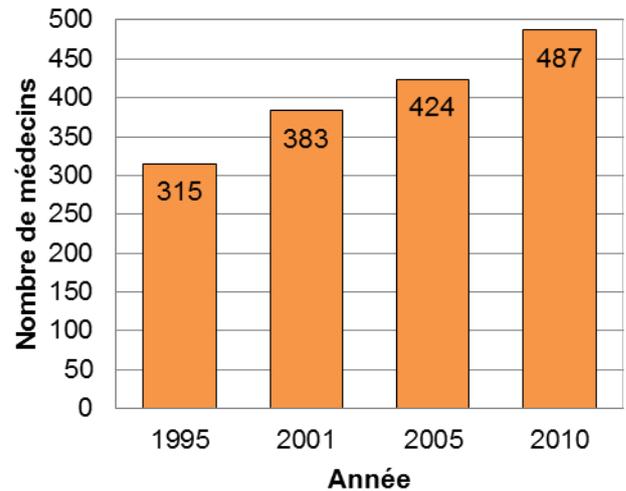
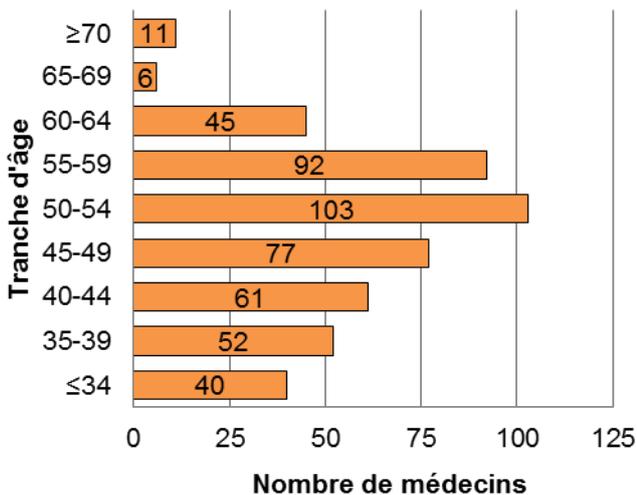
Médecine dentaire



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

32% de femmes et 68% d'hommes
53% d'étrangers

Médecine générale



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

39% de femmes et 61% d'hommes
32% d'étrangers

La médecine générale luxembourgeoise est en train de changer. Les décideurs politiques ont compris la nécessité de revaloriser la médecine extrahospitalière en mettant l'accent sur les soins de santé primaires. C'est dans ce contexte qu'il faut voir le futur « médecin référent » qui devrait être opérationnel à partir du 01.01.2012. Ce dernier aura pour missions :

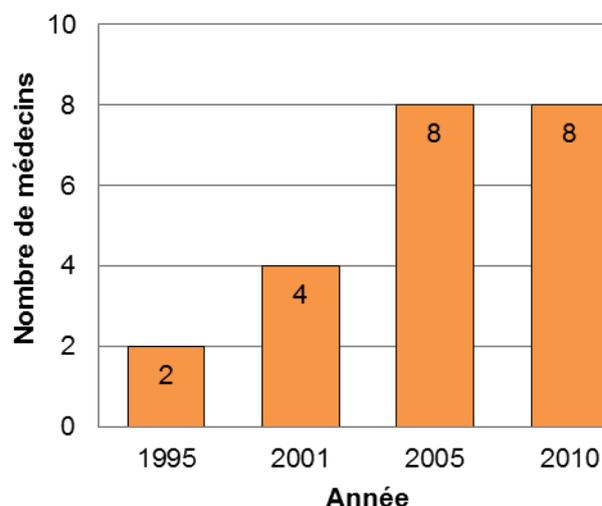
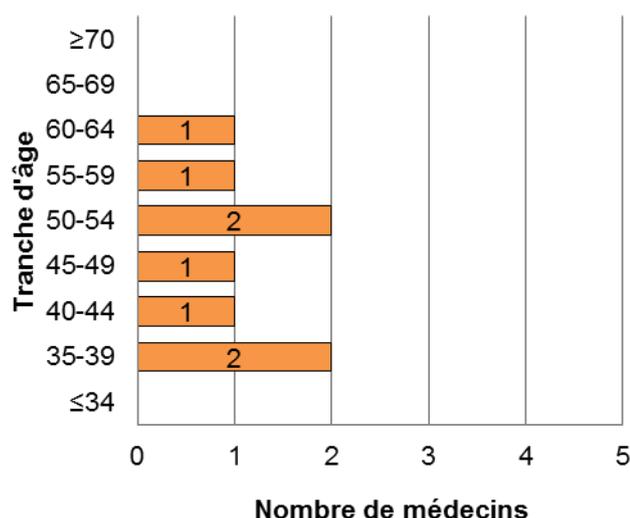
- d'assurer le premier niveau de soins à l'exception des soins médicaux urgents.
- d'assurer les soins de prévention et contribuer à la promotion de la santé.
- de gérer de concert avec le patient un Dossier Médical Global.
- de guider, d'orienter et de conseiller le patient dans le système de soins de santé.
- de proposer un parcours de santé de concert avec le patient dans le cas de pathologies lourdes ou chroniques.
- d'informer et de conseiller le patient tout le long du parcours de santé.

Le « médecin référent », que nous préférons appeler « médecin de confiance », qui assurera le rôle de guide, d'avocat et de confident du patient, est susceptible d'entraîner des économies de santé, d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients et de revaloriser la médecine générale tant sur le plan économique que sur le plan du statut social.

Cette nouvelle charge de travail pour le corps médical des médecins généralistes luxembourgeois nécessite bien sûr un nombre suffisant de médecins généralistes motivés et bien formés. Le nombre actuel de +/- 400 généralistes nous semble actuellement suffisant, bien qu'à la limite inférieure, pour assurer la charge de travail demandée. Sachant que dans les dix ans à venir les départs en retraite des médecins généralistes ne seront pas compensés par de nouvelles installations je ne peux qu'inciter chaque étudiant en médecine à réfléchir aux opportunités qui se présentent en médecine générale au Luxembourg.

Dr Jil Koullen
Président du Cercle des Médecins Généralistes

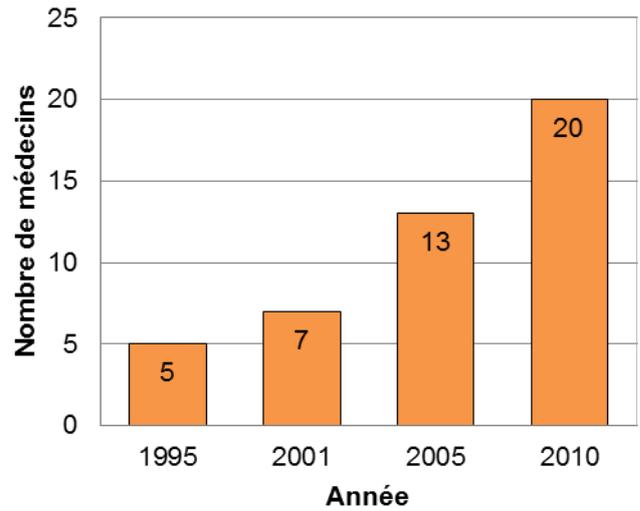
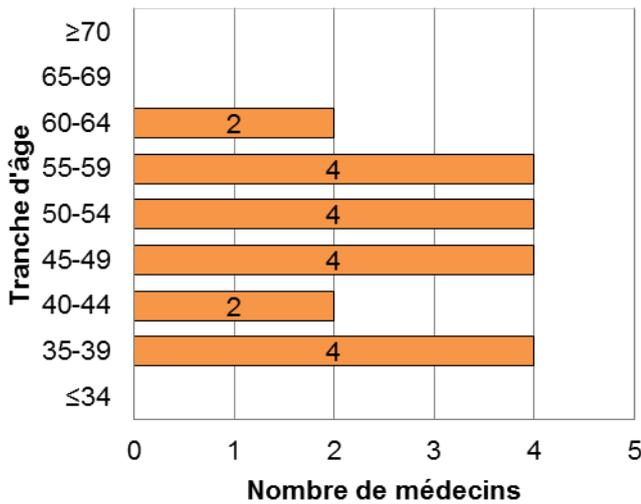
Médecine nucléaire



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

38% de femmes et 62% d'hommes
75% d'étrangers

Médecine physique et de réadaptation



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

25% de femmes et 75% d'hommes
70% d'étrangers

Pour information, le nom de la spécialité de rééducation a été adapté à la dénomination européenne de « médecine physique et de réadaptation ». Il en est de même pour l'association des médecins qui a pris le nom de « Société Luxembourgeoise de Médecine Physique et de Réadaptation »

Voici donc les données concernant la médecine physique à Luxembourg :

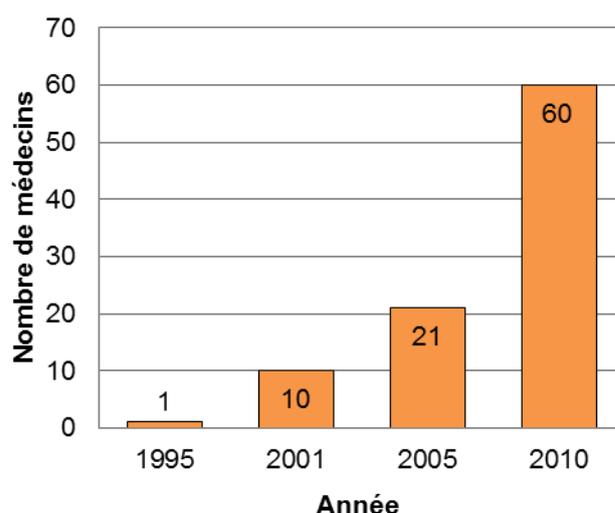
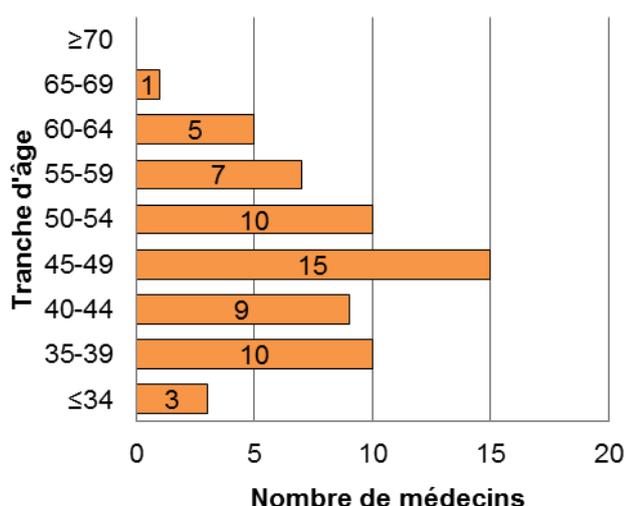
Nous comptons actuellement 17 médecins spécialistes en médecine physique et de réadaptation qui travaillent au Luxembourg.

Tous travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans des établissements tel le Rehazenter/Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation (9), le Service de médecine physique et de rééducation de l'enfant et de l'adulte au CHL/Eich (4) et les différents services de rééducation gériatrique dans le pays (4). La plupart sont salariés, 2 médecins sont libéraux. Un médecin a également son propre cabinet médical.

Etant donné que 6 des médecins ont plus de cinquante ans, les prochaines années offriront des opportunités intéressantes aux jeunes confrères qui veulent se spécialiser dans le domaine de la médecine physique et de la réadaptation.

Dr Françoise Paquet
Secrétaire de la Société Luxembourgeoise de Médecine Physique et de Réadaptation

Médecine du travail



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

53% de femmes et 47% d'hommes
58% d'étrangers

La démographie médicale en rapport avec la médecine du travail est la suivante: au total 68 médecins de travail en activité, parmi lesquels une majorité de femmes (37). Ces médecins exercent à temps plein ou à temps partiel dans les différents services de santé au travail: par ordre décroissant d'importance:

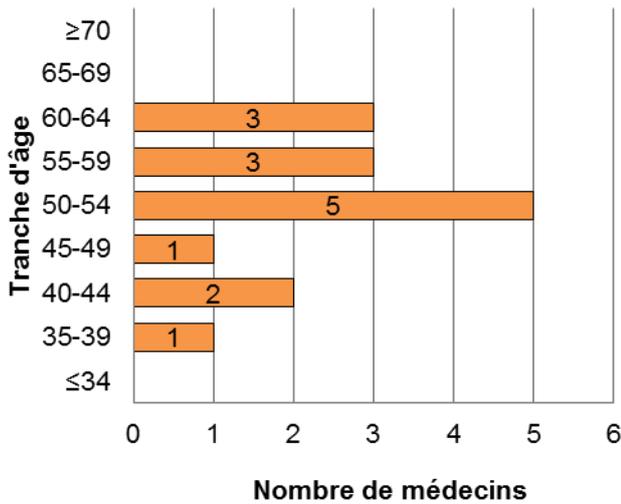
- Service de Santé au Travail Multisectoriel,
- Service de Santé au Travail de l'Industrie,
- Association de Santé au Travail du Secteur Financier,
- Service de Santé au Travail Interentreprises de l'Entente des Hôpitaux,
- Service de Santé au Travail d'Arcelor-Mittal,
- Service de Santé au Travail de Dupont de Nemours,
- Service de Santé au Travail du Cactus,
- Service de Santé au Travail des Chemins de Fer,
- Division de la Santé au Travail de la Fonction Publique.

A côté de services de santé au travail, l'Administration de l'Emploi (ADEM) et la Direction de la Santé ont engagé deux médecins du travail chacun. Parmi l'ensemble de ces médecins, à peu près la moitié sont engagés en tant que médecins spécialistes en médecine du travail; l'autre moitié sont des médecins généralistes ou spécialistes qui ont effectués une formation complémentaire de deux ans conformément au règlement grand-ducal du 31 janvier 1995.

A l'avenir (d'ici trois ans en moyenne), un tiers des médecins du travail cesseront leur activité par atteinte de l'âge limite, de sorte que nous estimons qu'il existe des réelles possibilités de postuler comme médecin du travail dans un des services de santé au travail du pays (je rappelle que l'exercice de la médecine du travail doit se faire dans un des services établis; l'exercice d'une médecine du travail "libérale" n'est pas prévu).

Dr Carlo Steffes
Direction de la Santé / Division de la Santé au Travail

Néphrologie



Source: Société Luxembourgeoise de Néphrologie
Graphique: Sébastien Rinaldetti - ALEM

Nombre total : 15

13% de femmes et 87% d'hommes

Le médecin spécialisé en néphrologie, ou en médecine interne avec sous-spécialité la néphrologie, s'occupe des malades rénaux de la manière suivante:

- Diagnostic, traitement et suivi des maladies rénales en ambulatoire et en hospitalisation.
- Suivi des malades rénaux dont la fonction dégradée requiert la dialyse.
- Suivi des transplantés rénaux parallèlement à un Centre de transplantation.

La dialyse au Luxembourg ne peut se faire que dans des Centres attachés à des hôpitaux, les centres privés n'étant pas permis.

Chacun des 5 hôpitaux luxembourgeois a un Centre de Dialyse. Il en découle que le médecin voulant exercer la néphrologie au Luxembourg doit non seulement obtenir son autorisation du Ministère de la Santé, mais doit ensuite être agréé dans un des hôpitaux. Il existe donc un certain « numerus clausus » à ce niveau.

Le nombre de patients en insuffisance rénale terminale (= *ESRD* ou *end stage renal disease*), leur incidence et leur prévalence peuvent être consultés online :

<http://www.usrds.org/default.asp> 2010 Annual Data Report, Atlas of ESRD, pages 197-206, ou bien dans le livre: 385-394.

Le nombre de médecins s'occupant de la néphrologie au Luxembourg est de 3 par centre ; donc 15 en tout. Leur pyramide d'âge est représentée dans le graphique. Pour avoir plus de détails quant aux débouchés futurs, nous vous conseillons de prendre contact avec l'un ou l'autre néphrologue.

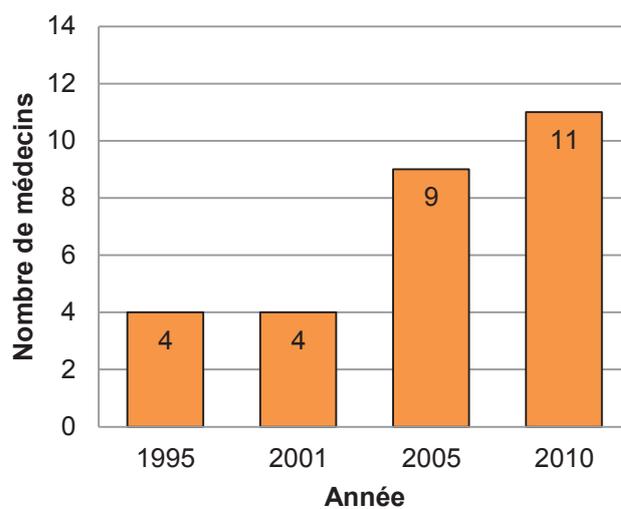
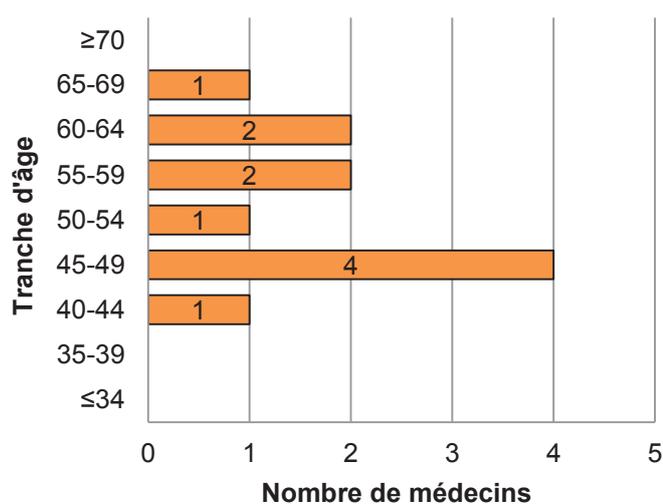
Dr Aduccio Belluci

Secrétaire de la Société Luxembourgeoise des Néphrologues

Mise en garde : On n'a pas pu faire un graphique d'évolution, se basant sur les chiffres du Ministère de la Santé, parce que beaucoup de néphrologues y sont classés dans la médecine interne.



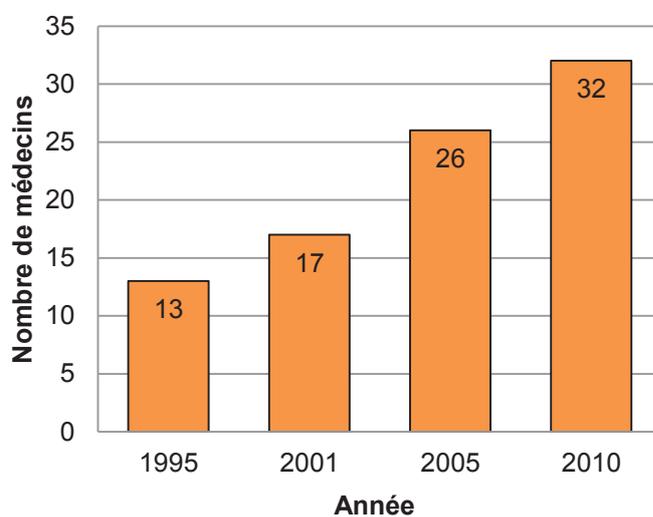
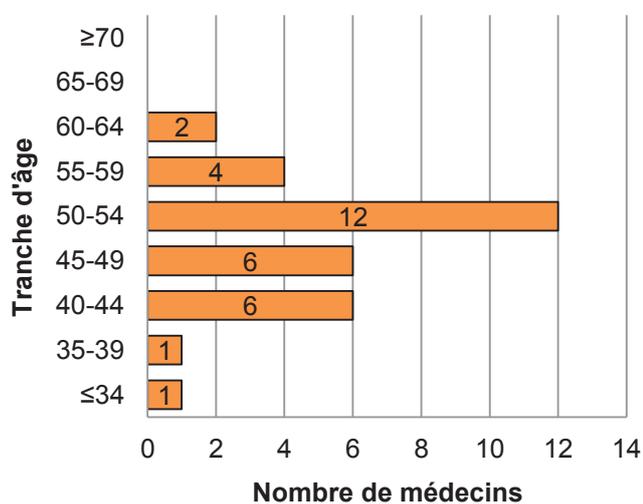
Neurochirurgie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

18% de femmes et 82% d'hommes
73% d'étrangers

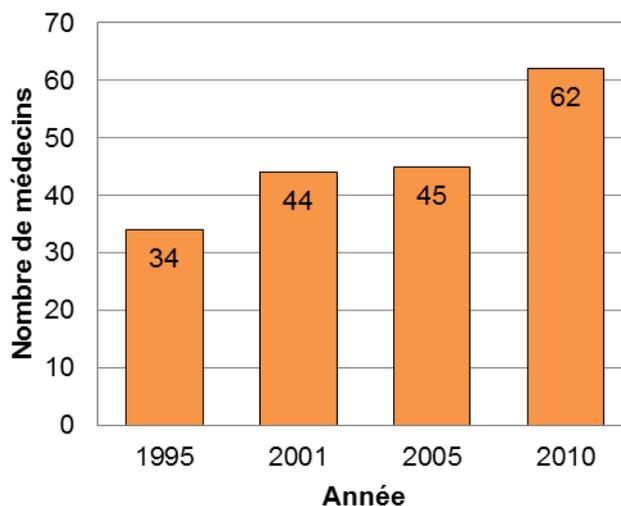
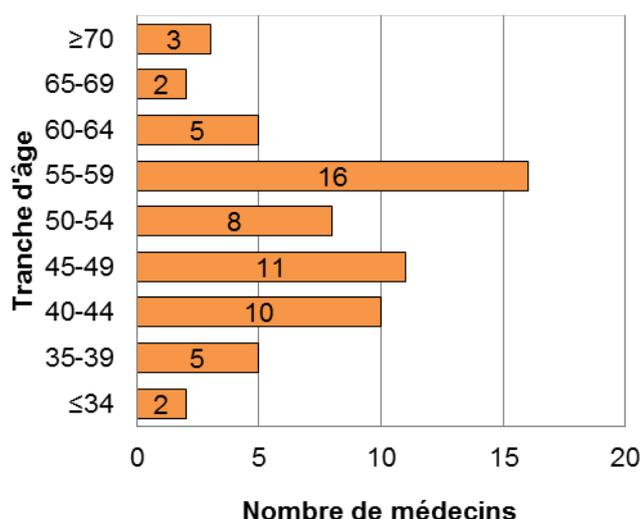
Neurologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

22% de femmes et 78% d'hommes
38% d'étrangers

Ophtalmologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

27% de femmes et 73% d'hommes
34% d'étrangers

Selon les données de notre Société d'Ophtalmologie Luxembourgeoise (SLO), il y a actuellement 52 ophtalmologues actifs au Luxembourg. A noter qu'un certain nombre de confrères étrangers supplémentaires ont l'autorisation d'exercer au Luxembourg, sans pour autant utiliser leur droit d'exercer ou en ne l'utilisant que de façon partielle ou sporadique. Trois confrères allemands exercent parallèlement au Luxembourg et en Allemagne.

Comme pour d'autres spécialités, la grande majorité des confrères actifs de notre spécialité font partie de la tranche d'âge située entre 45 et 60 ans. Par ailleurs de moins en moins de confrères sont engagés dans nos hôpitaux, ce qui aura, dans un avenir relativement proche, pour conséquence de rendre difficile la prestation d'un service de garde conséquent, ce service étant exclusivement exigé des confrères à activité hospitalière. Il serait d'ailleurs utile de réorganiser ce service de garde en le répartissant entre tous les ophtalmologues actifs du pays : à noter que les urgences ophtalmologiques peuvent, en très grande partie, être pris en charge dans un cabinet d'ophtalmologie, les grandes urgences pourraient alors être transférées dans un hôpital de garde unique, qui pourrait accepter ces urgences pour tout le pays (tour de garde hospitalier ophtalmologique ?)

Les jeunes confrères qui se destinent à une activité de « Belegarzt » devraient être des ophtalmologues « généralistes » avec bonne formation en chirurgie des segments antérieurs et en chirurgie palpébrale, en rétinologie médicale, en neuro-ophtalmologie et en strabologie médicale. Les « subsécialités » telles la chirurgie vitréo-rétinienne et strabologique ont du mal à trouver une place dans un petit pays comme le nôtre.

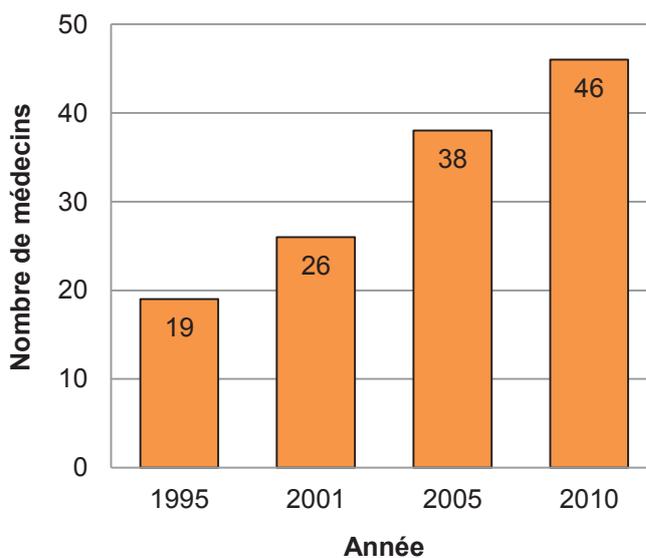
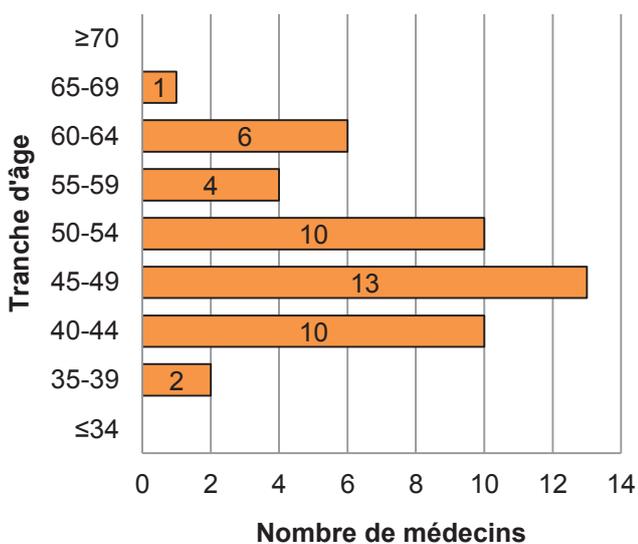
Il y a donc sûrement un besoin de renouvellement progressif de notre effectif global de médecins ophtalmologues, bien que le nombre actuel de confrères de notre spécialité soit théoriquement situé légèrement au-dessus des besoins (un ophtalmologue pour 10.000 habitants).

A citer, d'autre part une anomalie dans notre système : le terrain de la pratique de la chirurgie purement réfractive est chasse gardée de quelques ophtalmologues allemands, qui se sont

spécialisés dans cette activité non conventionnée très lucrative, ceci sans prendre part aux activités « sociales » (tours de garde), incombant aux autres ophtalmologues exerçant une activité chirurgicale hospitalière bien conventionnée....

Dr André Muller,
Président de la Société d'Ophtalmologie Luxembourgeoise

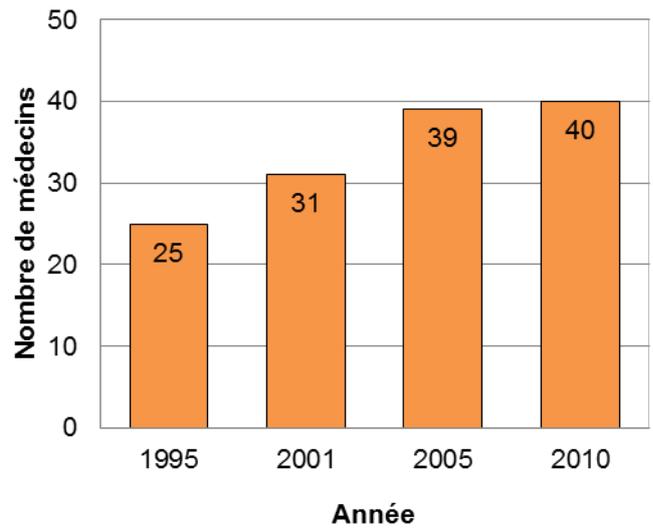
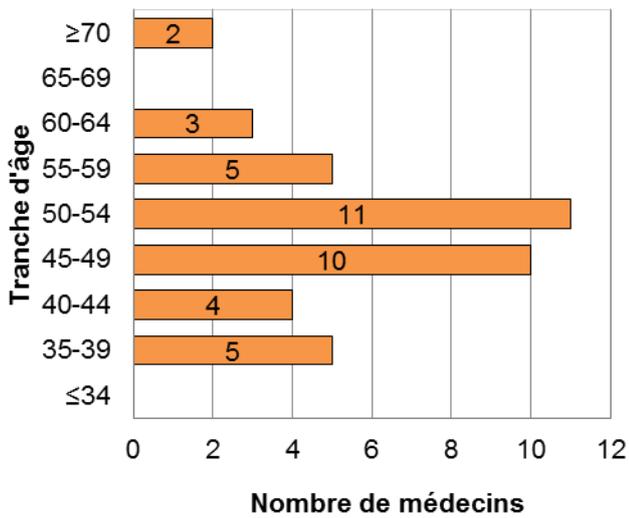
Orthopédie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

9% de femmes et 91% d'hommes
52% d'étrangers

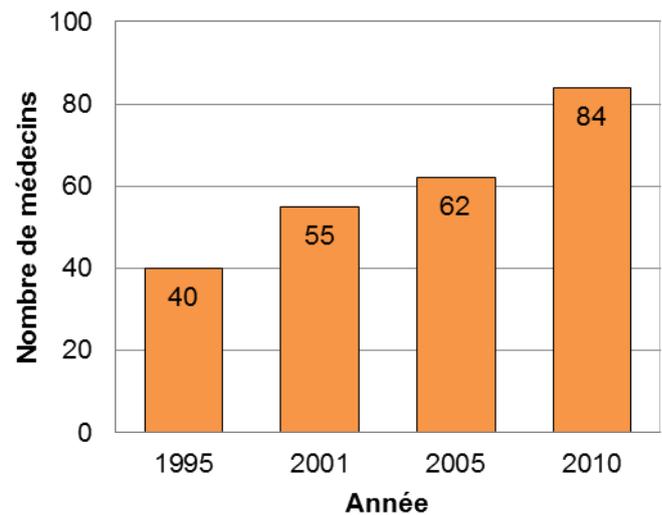
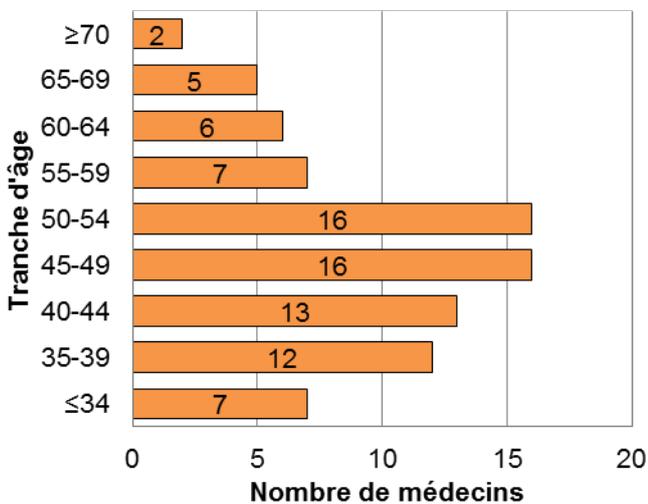
Oto-rhino-laryngologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

8% de femmes et 92% d'hommes
40% d'étrangers

Pédiatrie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

55% de femmes et 45% d'hommes
43% d'étrangers

Descriptif de la démographie actuelle :

Le nombre des pédiatres a assez fortement augmenté ces dernières années, mais cette augmentation est partiellement en rapport avec des pédiatres travaillant à temps partiel et elle est aussi

partiellement constituée par des pédiatres déjà fort expérimentés, venant au Luxembourg après 45 ans d'âge.

Sous-spécialités pédiatriques :

- En neuropédiatrie, il y a actuellement un déficit manifeste de pédiatres. Bien évidemment la situation pourra avoir changé dans 5 à 7 ans (le temps de former un neuropédiatre après les études de médecine générale) et de prime abord les neuropédiatres ont la possibilité de s'installer en ville pour par exemple se consacrer aux troubles de l'apprentissage et aux déficits attentionnels...
- En médecine sociale, les besoins sont importants, mais les financements incertains.
- En néonatalogie, en endocrinologie, en réanimation pédiatrique et en cardiologie pédiatrique, les pédiatres actuellement installés ont autour de la cinquantaine et ils vont probablement diminuer leur rythme de travail dans les 10 ans voire arrêter complètement pour certains.
- Les consultations aux urgences médicales n'arrêtent pas d'augmenter et il est difficile de trouver des pédiatres pour se consacrer à cette activité dont l'organisation risque cependant d'être modifiée à l'avenir en fonction de la politique de la santé retenue.
- Pour le moment, il n'y a pas de spécialiste pédiatre en génétique humaine et il s'agit peut-être d'un petit créneau à envisager, tout en sachant que le recrutement sera limité par la taille de la population luxembourgeoise.
- La médecine scolaire luxembourgeoise est pour le moment largement réalisée par les confrères issus de la médecine générale et des pédiatres pourraient certainement apporter leur savoir-faire dans ce domaine.
- La neurologie du développement et la rééducation fonctionnelle pédiatrique pourraient encore être bien développées à Luxembourg de même que la phoniatrie et la dermatologie.

Possibilités d'installation :

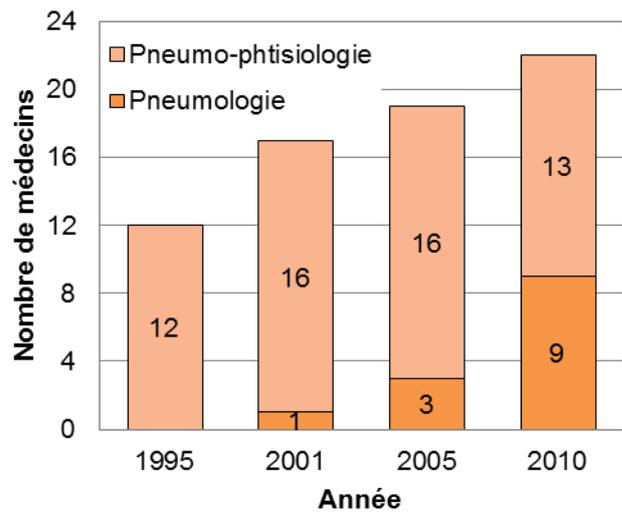
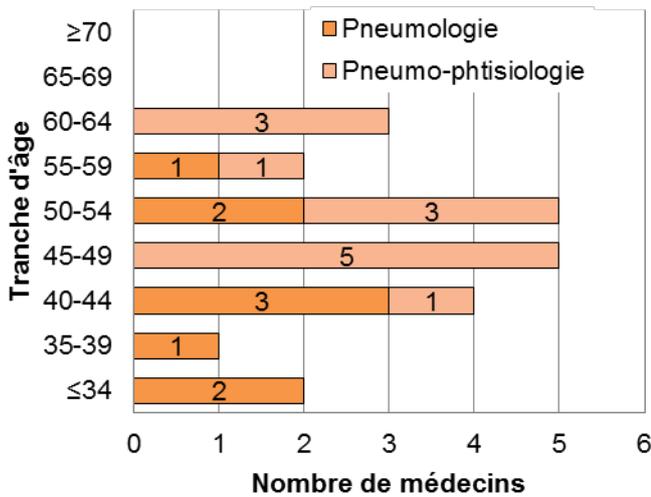
En médecine libérale, un certain nombre de confrères pédiatres vont certainement diminuer leur activité dans les 10 ans à venir pour des raisons d'âge (cf. à étudier la situation cas par cas).

Sur le plan démographique, la couverture pédiatrique me semble insuffisante pour le sud et le sud-ouest du pays.

Dr Fernand PAULY

Président de la Société Luxembourgeoise de Pédiatrie

Pneumologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

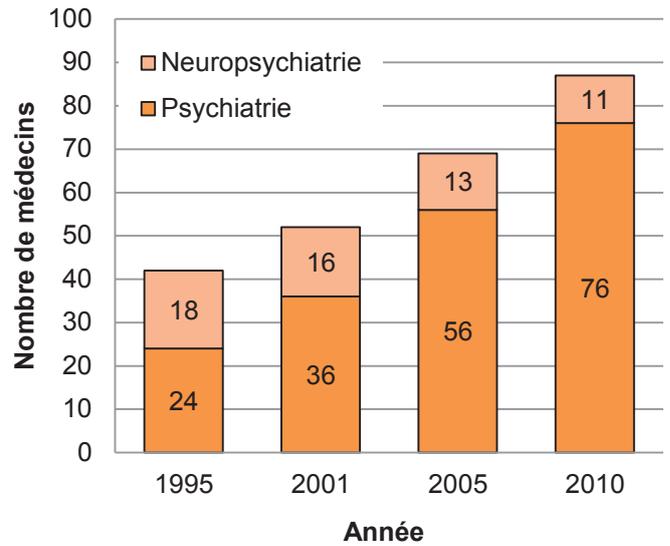
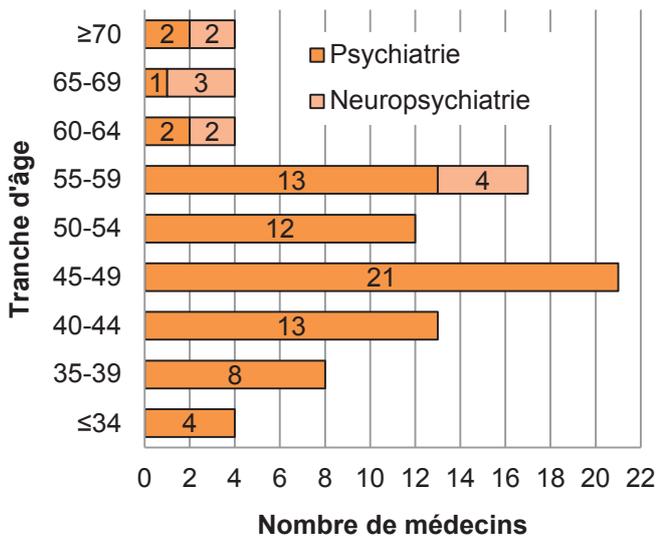
27% de femmes et 73% d'hommes
32% d'étrangers

La démographie pour les pneumologues montre une certaine stabilité au-dessus de 40 ans, par contre dans les 10 années qui viennent, une pénurie risque de survenir avec le départ à la retraite de plusieurs confrères. Cette situation est encore plus préoccupante vu que la prévalence de certaines maladies respiratoires, notamment la BPCO (*Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive*), va encore augmenter dans les années qui viennent. La différence entre pneumo-phtisiologie et pneumologue n'est que théorique.

Donc des forces nouvelles, spécialistes dans les pathologies respiratoires avec une formation théorique et pratique solide, seront les bienvenues dans les années qui viennent.

Dr Thierry Wagner
Secrétaire de la Société Luxembourgeoise de Pneumologie

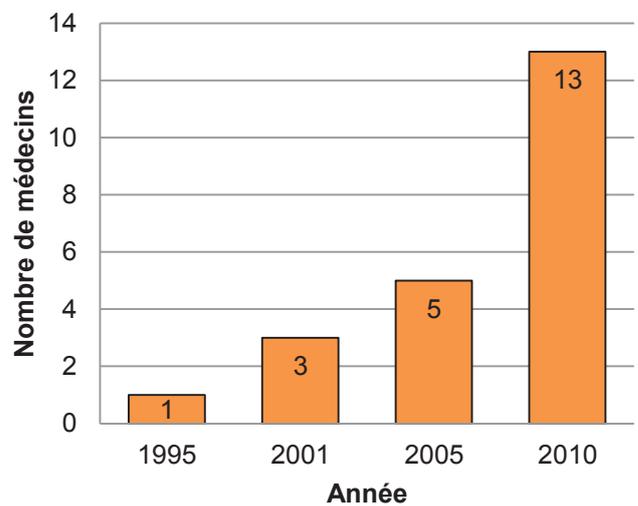
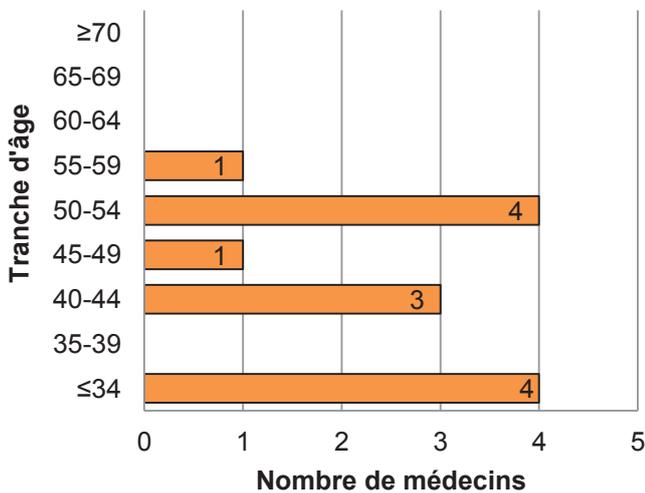
Psychiatrie



33% de femmes et 67% d'hommes
54% d'étrangers

Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

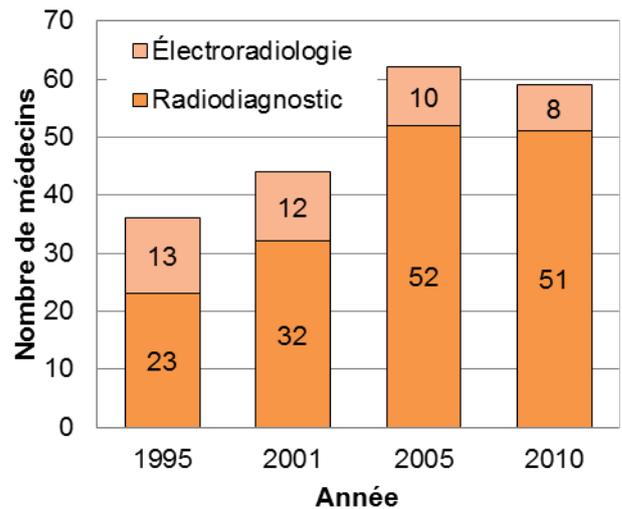
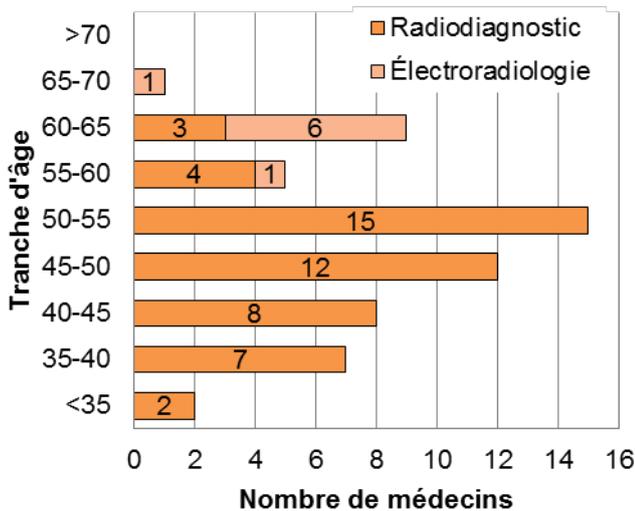
Psychiatrie infantile



54% de femmes et 46% d'hommes
77% d'étrangers

Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

Radiodiagnostic et électroradiologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

22% de femmes et 78% d'hommes
59% d'étrangers

La courbe démographique actuelle montre une légère augmentation du nombre des radiologues au Grand-Duché de Luxembourg par rapport à 2005; on compte effectivement à l'heure actuelle 51 médecins-radiologues par rapport à 48 en 2005.

Cette lente croissance s'explique par le ralentissement de la dynamique importante qui s'était installée entre 2000 et 2006, avec la digitalisation des images radiologiques et l'installation de systèmes RIS-Pacs et, de ce fait, par un retour à la normale dans les 5 dernières années. La situation n'a de ce fait pas notablement changé dans les 5 dernières années.

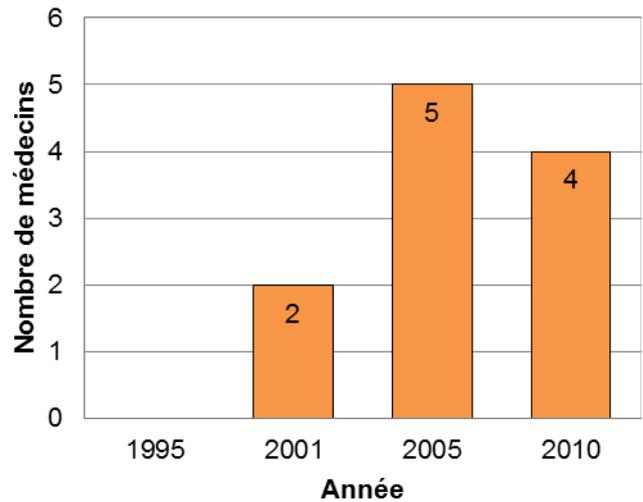
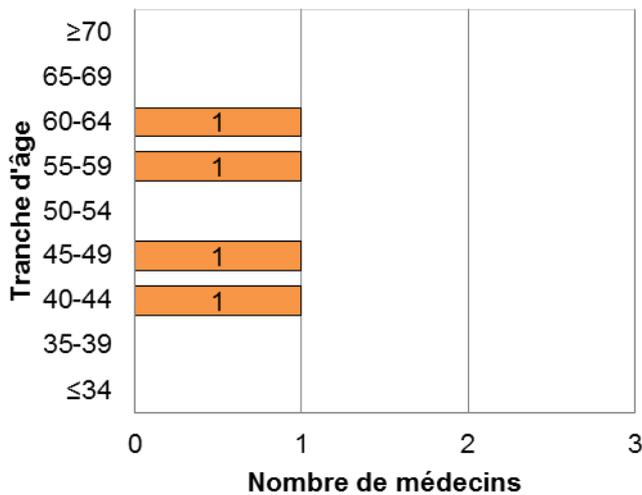
Les perspectives d'avenir pour les médecins-radiologues restent toujours bonnes, d'autant plus que les champs d'application continuent à s'étendre aussi bien au niveau de la radiologie interventionnelle qu'au niveau de multiples disciplines, comme par exemple en sénologie.

Les fusions d'hôpitaux au niveau de la région sanitaire du nord, du sud et du centre, avec constitution de grandes entités favorisent de plus en plus la création d'unités de sous-spécialisation dans des domaines bien précis.

On peut donc affirmer que, dans les années à venir, de jeunes confrères, surtout luxembourgeois, vont toujours être engagés aussi bien pour développer la radiologie que pour effectuer une relève progressive des radiologues exerçants, considérant qu'actuellement plus de la moitié des radiologues actifs se situent dans la tranche d'âge entre 45 et 55 ans.

Dr. Gérard Schanen
Secrétaire de la Société Luxembourgeoise de Radiologie

Radiothérapie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

50% de femmes et 50% d'hommes
50% d'étrangers

Le Centre François Baclesse, Centre National de Radiothérapie, dispose actuellement de 5 postes de médecins hospitaliers dotés.

Deux jeunes médecins sortant de formation ont été engagés au cours des derniers mois et 3 médecins séniors sont en poste. Le remplacement de 2 médecins devra être assuré respectivement dans les 5 à 10 années à venir.

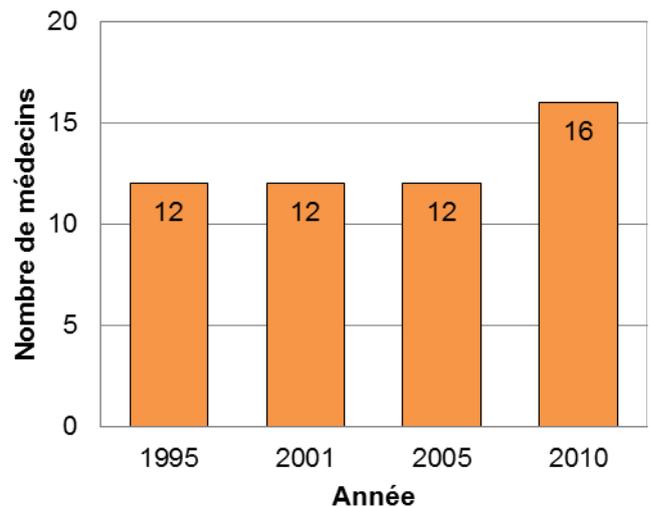
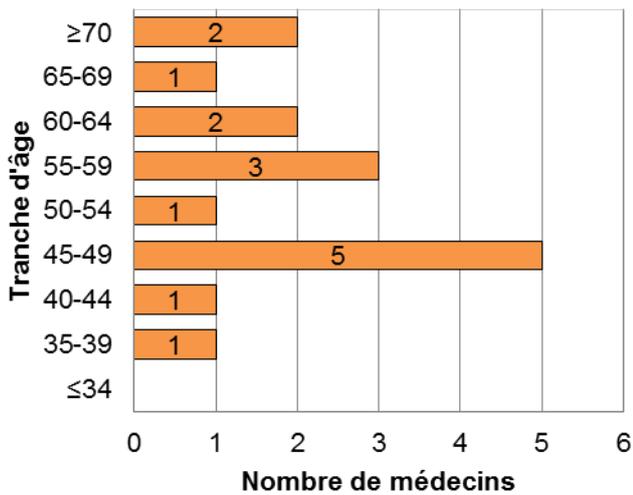
Par ailleurs, les développements de l'activité conduisent à envisager de nouveaux recrutements : un médecin dans les 5 années à venir et un 2^{ème} médecin dans les 10 années à venir.

Nous connaissons également un jeune médecin luxembourgeois en cours de formation en radiothérapie et qui devrait rejoindre notre équipe.

Au total, nous vous confirmons que 2 à 3 postes d'oncologues radiothérapeutes seront disponibles au cours des 5 à 10 années à venir.

Dr. Michel Untereiner
Directeur général et médical du Centre François Baclesse

Rhumatologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

44% de femmes et 56% d'hommes
37% d'étrangers

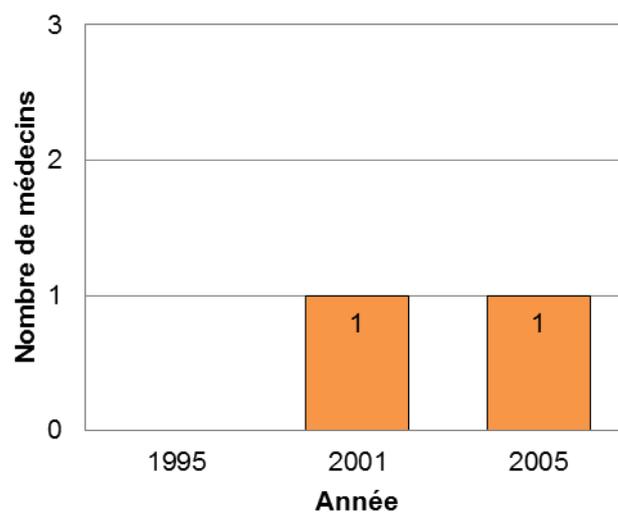
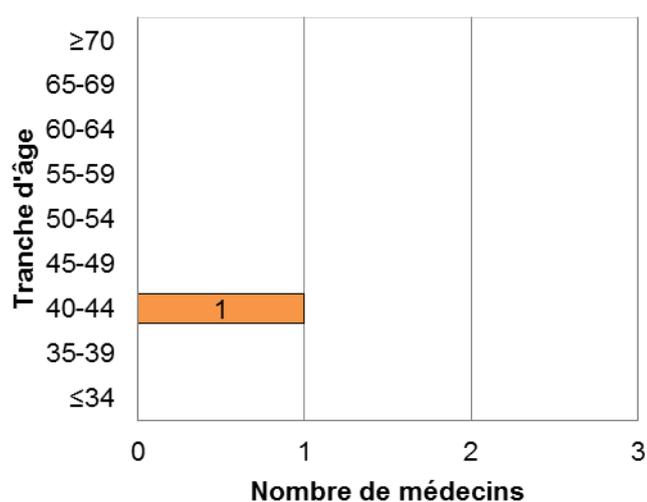
Au Luxembourg, il existe un manque de rhumatologues, surtout dans le sud du pays. Il y a 10 rhumatologues luxembourgeois actifs et 4 rhumatologues français de Thionville qui s'occupent exclusivement des curistes du Domaine Thermal de Mondorf.

Répartition selon l'âge : Total = 10

<70	1
60-65	1
55-60	2
50-55	1
45-50	4
30-40	1

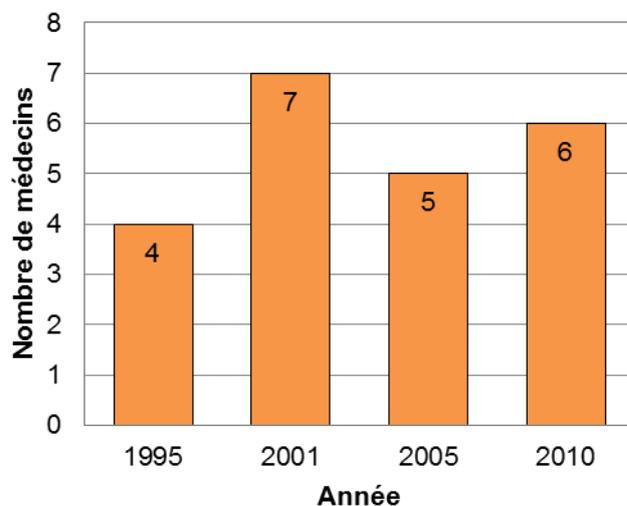
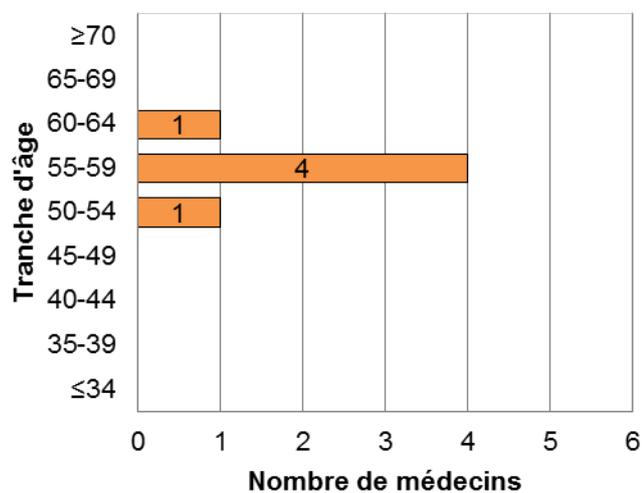
Dr Claude Heuschling
Président de la Société Luxembourgeoise de Rhumatologie

Santé publique



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

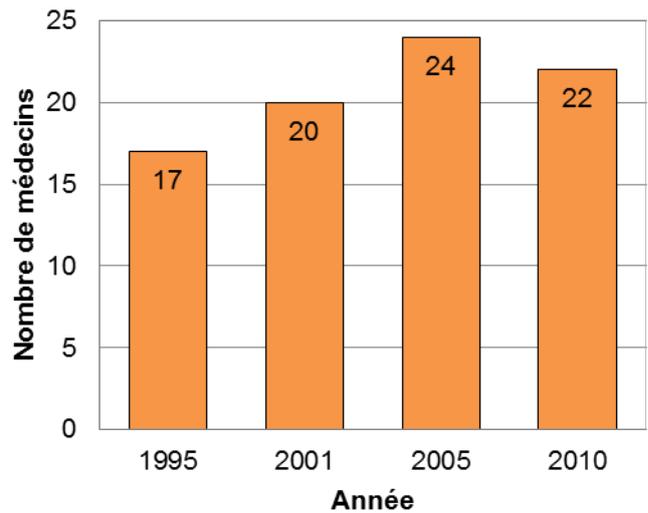
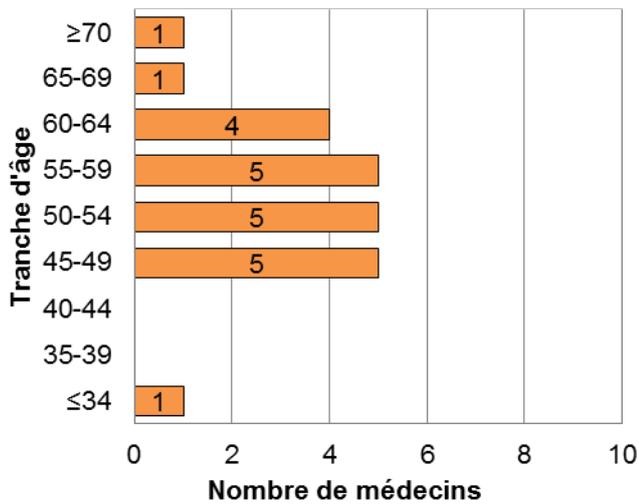
Stomatologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Isabelle Jung - ALEM

17% de femmes et 83% d'hommes
83% d'étrangers

Urologie



Source: Ministère de la Santé
Graphiques: Sébastien Rinaldetti - ALEM

5% de femmes et 95% d'hommes
23% d'étrangers

On doit constater un vieillissement significatif de la démographie urologique du pays. La moitié des urologues en exercice atteignent l'âge de la retraite dans les prochaines 10 années. Les tranches d'âge 35-44 ne sont pas du tout représentées. Si à l'heure actuelle la densité urologique du pays est suffisante avec 1 urologue sur +/- 26000 habitants (probablement supérieure à la moyenne européenne) celle-ci risque d'être insuffisante dans la prochaine décennie. En l'absence d'un recrutement suffisant d'urologues au sein des étudiants luxembourgeois (à l'heure actuelle on ne recense que 2 ou 3 urologues luxembourgeois en voie de formation) la couverture urologique ne pourra être maintenue qu'avec un recours aux urologues non-luxembourgeois qui représentent déjà à l'heure actuelle 25% du staff urologique. Tous les hôpitaux luxembourgeois sont équipés de services urologiques et offrent d'excellentes conditions d'exercice pour la profession.

Dr Romain Poos
Secrétaire de la Société Luxembourgeoise d'Urologie

Transplantation et prélèvement d'organes

La contribution du Luxembourg : une réalité et une nécessité

La transplantation d'organes est un don de vie

La transplantation d'organes représente pour un certain nombre de personnes la seule possibilité de survie lorsqu'un organe vital est devenu défaillant à la suite d'une maladie pour laquelle il n'existe pas encore de traitement. Mais qui dit transplantation d'organes et greffe de tissus d'origine humaine dit nécessairement aussi prélèvement d'organes et de tissus humains. L'un ne va pas sans l'autre. Au Luxembourg, les prélèvements multiples d'organes et de tissus sur des donneurs à cœur battant, en mort cérébrale, se font de 1978 à nos jours. Les prélèvements d'organes se font dans les différents établissements hospitaliers luxembourgeois qui participent au service de garde par le biais de Luxembourg-Transplant en accord avec la législation luxembourgeoise en la matière. Luxembourg-Transplant est le partenaire d'Eurotransplant au Grand-Duché. Eurotransplant regroupe tous les centres de transplantation des pays membres suivants : Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Autriche, Slovaquie, Croatie. Au total 125 millions d'habitants.

Le cœur, les poumons, le foie, le pancréas, et les reins sont les organes qui sont couramment transplantés. Au Luxembourg, seule une activité de transplantation rénale a existé de 1980 à 2009. Elle reprendra certainement dans un futur proche.

On dénombre 130 patients par millions d'habitants qui sont en attente de transplantation d'organe. 3/4 de ces patients sont en attente d'un nouveau rein. Plus de 16 000 personnes sont inscrites sur les listes d'attente d'Eurotransplant. Malheureusement, toutes ces personnes ne bénéficieront pas d'un nouvel organe : seuls 50% des inscrits seront transplantés, d'autres décéderont (4 personnes par jour !), d'autres attendront des années l'organe qui les affranchira de la dialyse notamment. Des durées d'attente de cinq à sept ans ne sont pas une rareté malheureusement.

Comment remédier à la pénurie des organes ?

Au cours des deux dernières décennies chaque pays européen a développé suivant ses priorités respectives en matière de santé, des programmes d'incitation à la transplantation et donc aussi de prélèvements d'organes. Plus récemment, des directives européennes veulent mettre l'accent sur une détection plus systématique des donneurs potentiels décédés et encouragent la transplantation d'organes à partir de donneurs vivants. Le recensement systématique des décès aux soins intensifs a permis de montrer que seule la moitié des donneurs potentiels seront prélevés. Certains ne le sont pas à cause d'une contre-indication médicale, dans la majorité des cas c'est le refus de la famille qui empêche l'explantation. Les pays européens qui ont une politique volontariste en matière de prélèvement et transplantation d'organes prélèvent 20-25 donneurs par millions d'habitants.

Les acteurs de la transplantation

Les prélèvements et greffes d'organes ne sont pas l'apanage d'une seule spécialité médicale. Les réanimateurs sont confrontés avec le management du donneur potentiel. La qualité des organes prélevés relève pour une bonne part de leur savoir-faire, notamment lorsque le donneur évolue vers la mort cérébrale. Pour la détermination de la mort cérébrale, condition *sine qua non* du donneur à cœur-battant, le réanimateur fait appel au neurologue. La qualité des organes prélevables est laissée à l'appréciation de différents médecins spécialistes consultés. L'allocation des organes prélevés est du ressort d'Eurotransplant. Cette allocation se fera après la détermination des groupes tissulaires HLA réalisée dans un laboratoire d'immunologie agréé. Ce n'est que par après que le chirurgien

préleveur pourra faire preuve de tout son savoir-faire qu'il aura acquis dans un centre de transplantation, reconnu par Eurotransplant et les sociétés savantes de prélèvement et transplantations d'organes. Les organes sont préparés et conditionnés pour supporter le choc ischémique auxquels ils seront soumis le temps de l'explantation et du transport vers les receveurs respectifs.

Une fois transplantés par les chirurgiens transplantateurs, les receveurs sont pris en charge, notamment pour leur traitement immunosuppresseur qu'ils devront prendre à vie, par les différents spécialistes des organes transplantés : néphrologues, gastro-entérologues, endocrinologues, cardiologues, pneumologues,...

Ce suivi est également assuré au Luxembourg par certains médecins spécialistes. Certains sont proches de l'âge de la retraite. Le nombre de transplantés suivis ou la réalisation de prélèvements d'organes voire de transplantations rénales sera toujours en deçà d'une activité médicale complète. Le Luxembourg restera toujours tributaire des centres de transplantations voisins de Belgique, France, Allemagne. Les activités de transplantation cardiaque, pulmonaire, hépatique, pancréatique sont du ressort des Centre Hospitaliers Universitaires. Il est nécessaire toutefois que le Luxembourg maintienne et développe dans la mesure du possible l'activité de prélèvement d'organes et de tissus pour pallier à la dette morale que nous avons face à nos pays voisins quand ceux-ci transplantent les résidents luxembourgeois.

Egide Tasch
Coordination de transplantation, Luxembourg-Transplant

6

Chapitre

Conclusion



Corps médical, quo vadis ?!

D'ici 10 à 20 ans, de nombreux médecins partiront à la retraite ! Cette tendance du devenir du corps médical était déjà évidente dans l'édition 2000 de notre *Démographie médicale*. En comparaison avec les démographies médicales de 2000 et 2005, un nombre croissant de cercles a commencé à se soucier de la relève des médecins. Comme la pyramide d'âge de toute la population luxembourgeoise révèle le même vieillissement que celui du corps médical, le besoin en nouveaux médecins va s'accroître davantage dans les 10 à 20 années à venir. Voilà le défi auquel nous sommes confrontés !

Comment affronter ce défi ?

Notre société pourra amortir cette évolution, mais il sera impossible d'atteindre le nombre de médecins dont notre population aura vraiment besoin à partir des années 2020.

Le dialogue est une composante de base dans la solution à long terme de ce problème. Des 38 cercles de médecins spécialistes contactés, seuls 22 ont répondu. Dans nos éditions précédentes le taux de réponse était encore moindre. Dans cette logique, il nous est difficile de faire une étude censée servir d'orientation aux étudiants en médecine, qui eux aussi risqueraient de faire preuve d'une telle passivité. En effet, il faut activement s'informer de l'offre et de la demande d'emploi dans les différentes spécialités !

Mais comment établir le dialogue avec les étudiants en médecine, si on ne connaît pas leur nombre, dans quelle année d'études ils sont inscrits et comment les contacter ? Pour cela, il faudrait un échange plus approfondi d'informations entre le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Pouvoir recenser et contacter les étudiants en médecine afin de les informer, simplifierait la planification et donnerait une structure au désordre du système actuel, dépourvu d'une régulation du nombre de médecins par spécialisation. Bien qu'on ne puisse pas contraindre les étudiants à entamer des spécialisations dont notre pays a vraiment besoin, on peut quand même les guider et les informer ! Cette publication seule ne suffira pas. Une prise de contact entre le Ministère de la Santé et les étudiants en médecine rendrait les orientations potentielles certainement plus nombreuses (on pourrait établir une base de données interactive sur internet, organiser de vastes réunions d'informations ... etc.) et permettrait une orientation plus réfléchie des futurs médecins. Comme dans les éditions précédentes, l'ALEM insiste auprès des médecins en voie de formation de bien vouloir prendre contact à l'avance avec les hôpitaux, l'AMMD et les confrères auxquels ils veulent s'associer lors de leur retour au Luxembourg.

Un autre point important pour éviter une pénurie de médecins consiste à garantir une relève adéquate en étudiants en médecine. Pour y arriver, il faut rendre le Luxembourg plus attractif à ces derniers. L'ALEM souligne l'importance de la création de statuts homogènes pour tous nos hôpitaux, garantissant une stricte distinction entre 'stage médical' et 'stage d'observation' et la fixation d'une indemnité perçue par l'étudiant. En effet, de plus en plus de pays européens soutiennent les étudiants dans leurs stages obligatoires, leur offrant la possibilité d'un revenu modeste. Pourquoi le Luxembourg ne suivrait-il pas ce modèle ?

Cette édition de la *Démographie médicale* permet de donner un chiffre nettement plus précis du nombre d'étudiants en médecine que les éditions précédentes. En effet, la nouvelle aide financière, introduite depuis l'année académique 2010/2011, est plus avantageuse et donc contractée par un plus grand nombre d'étudiants.

L'ALEM approuve le nouveau règlement grand-ducal fixant officiellement de nombreuses nouvelles spécialités, existant depuis longtemps au Luxembourg. Cela permettra désormais un recensement plus précis des médecins spécialistes en question. Citons comme exemple les oncologues, qui jadis étaient classés en tant que médecins internes, ou encore les orthodontistes, qui eux étaient groupés parmi les médecins dentistes.

Comme par le passé, nous sommes témoins d'une croissance considérable du nombre de médecins étrangers au Luxembourg. De nos pays voisins, ce sont les médecins allemands qui montrent le plus grand intérêt à s'installer au Grand-Duché.

La comparaison internationale du pourcentage de médecins femmes montre que celles-ci sont encore sous-représentées. Pourtant, la pyramide d'âge indique que, dans les années à venir, l'écart entre les deux sexes tend à diminuer, respectivement à s'équilibrer.

Pour clôturer, je tiens à remercier le groupe de travail de cette édition 2011, ainsi que les institutions qui nous ont fourni de précieuses informations.

Sébastien RINALDETTI
Vice-président de l'ALEM
Responsable *Démographie Médicale*



Les spécialités en médecine reconnues au Grand-Duché de Luxembourg

Règlement grand-ducal du 10 juillet 2011 fixant la liste des spécialités en médecine et médecine dentaire reconnues au Luxembourg

Art. 1^{er}. Les disciplines reconnues comme spécialités en médecine sont les suivantes:

1. Anesthésiologie
2. Allergologie
3. Anatomie pathologique
4. Biologie clinique
5. Cardiologie
6. Chimie biologique
7. Chirurgie dentaire, orale et maxillo-faciale (formation médicale de base et formation dentaire)
8. Chirurgie des vaisseaux
9. Chirurgie plastique
10. Chirurgie gastro-entérologique
11. Chirurgie générale
12. Chirurgie maxillo-faciale (formation de base de médecine)
13. Chirurgie pédiatrique
14. Chirurgie thoracique
15. Dermatologie
16. Dermato-vénérologie
17. Endocrinologie
18. Gastro-entérologie
19. Gériatrie
20. Gynécologie et obstétrique
21. Hématologie biologique
22. Hématologie générale
23. Immunologie
24. Maladies contagieuses
25. Médecine génétique
26. Médecine interne
27. Médecine du travail
28. Médecine nucléaire
29. Médecine physique et réadaptation
30. Médecine tropicale
31. Microbiologie-bactériologie
32. Néphrologie
33. Neurochirurgie
34. Neurologie
35. Neurophysiologie clinique
36. Neuropsychiatrie
37. Oncologie médicale
38. Ophtalmologie
39. Orthopédie
40. Oto-rhino-laryngologie
41. Pédiatrie
42. Pharmacologie
43. Pneumologie
44. Psychiatrie
45. Psychiatrie infantile
46. Radiodiagnostic
47. Radiologie
48. Radiothérapie
49. Rhumatologie
50. Santé publique et médecine sociale
51. Stomatologie
52. Traumatologie et médecine d'urgence
53. Urologie
54. Vénérologie

Art. 2. Les disciplines reconnues comme spécialités en médecine dentaire sont les suivantes:

1. Orthodontie
2. Chirurgie buccale.

Procédure d'installation en tant que médecin au Luxembourg

1. HOMOLOGATION DU DIPLÔME

La procédure d'homologation du diplôme de médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire et de la pharmacie ne s'applique qu'aux détenteurs de diplômes des pays tiers. Les détenteurs d'un diplôme européen n'ont pas besoin d'homologation.

Pour faire homologuer votre diplôme, adressez-vous au:

*Secrétariat de la Commission d'Homologation
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
20, montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg
Tél: 247-8513
Fax: 292186
Site internet: <http://www.mcesr.public.lu/>*

Les demandes d'homologation sont transmises aux commissions d'homologation chargées de donner un avis consultatif concernant la conformité aux dispositions légales et réglementaires des diplômes présentés. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche statue ensuite sur les demandes, sur avis des commissions d'homologation.

2. AUTORISATION D'EXERCER

L'autorisation d'exercer est demandée auprès du Ministère de la Santé. Il vous faut:

- un CV
- une copie de tous les diplômes
- une copie de la carte d'identité ou du passeport
- un extrait du casier (datant de moins de 3 mois)
- un certificat médical attestant une bonne santé physique et psychique

Le ministre transmet la demande au Collège Médical, qui doit donner un avis. Une fois l'avis accordé, le Ministre de la Santé fournit l'autorisation d'exercer sous l'adresse :

*Mme Léa Hemmer-Nies
Service Professions de santé, professions médicales et pharmaciens
Inspecteur principal 1er en rang, professions médicales
Allée Marconi, Villa Louvigny
L-2120 Luxembourg
Tel: 24785521
Fax: 26200142
E-mail: lea.hemmer-nies@MS.etat.lu*

ou

*Paul Linckels
Service Professions de santé, professions médicales et pharmaciens
Chef de bureau adjoint
Professions de santé
Tél. : (+352) 247-85525*

3. DEMANDE DU CODE MEDECIN

Contactez Mr Lafleur de la CNS
Tel: 27571-4535

Les personnes ayant suivi les 3 ans de la Formation Spécifique en Médecine Générale au Luxembourg et qui possèdent déjà un code médecin, n'ont pas besoin de contacter la CNS.

4. RENSEIGNEMENTS

Le Code de déontologie peut être demandé auprès du collège médical.
Vous pouvez contactez Mme Weber du Collège Médical pour avoir plus de renseignements.

*Collège Médical du Luxembourg
7-9 av Victor Hugo
L-1750 Luxembourg
Tel: 247-855514*

Pour avoir plus de renseignements concernant le conventionnement obligatoire des médecins au Luxembourg et autres, vous pouvez vous rendre à l'AMMD, Association des Médecins et Médecins Dentistes du Luxembourg :

*AMMD
29, rue de Vianden
L-2680 Luxembourg
Tel: 444033*

Auteur : Conny Hanff

Sources :

- Procédure de stage, version Septembre 2009, Université du Luxembourg
- Guide du futur diplômé, édition 2010-2011, ACEL
- Ministère de la santé, sous la rubrique structure de soins et Professionnels de la Santé, disponible à partir du site internet <http://www.ms.public.lu/fr/activites/structures-soins-et-professionnels-sante/autorisation-exercice-professions-de-sante/autorisation-exercer-profession-sante-new001/index.html>

REMERCIEMENTS

Lisa KEIFFER :	Réalisation de la couverture
Deborah PETRY :	Correction
Conny HANFF :	Procédure d'installation
Georges MAJERUS :	«Démographie médicale au Luxembourg» 1982, Thèse de doctorat à Nancy I

Instances :

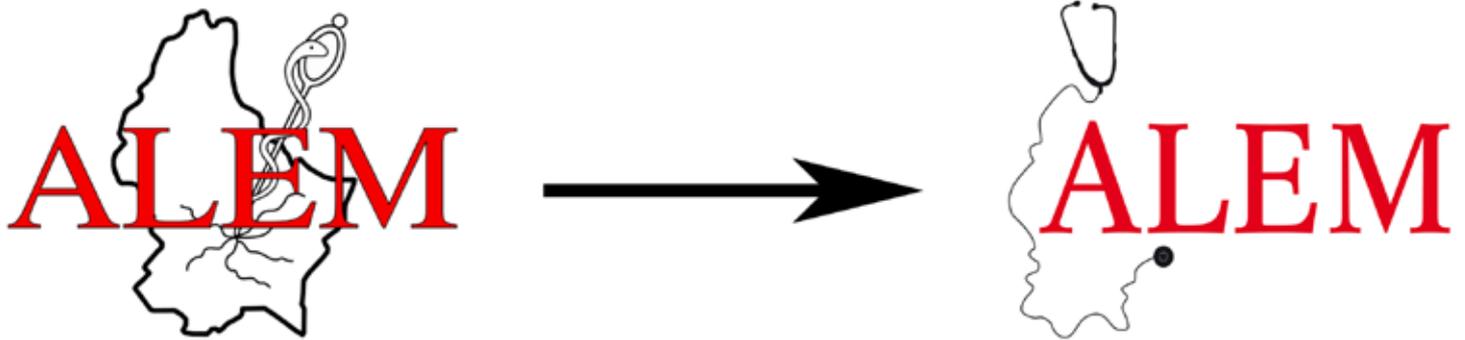
Association des Cercles d'Etudiants Luxembourgeois (*ACEL*)
Association des Médecins et Médecins-Dentistes (*AMMD*)
Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (*CEDIES*)
Centre François Baclesse
Cercle des Médecins Anesthésistes-Réanimateurs du Grand-Duché de Luxembourg
Cercle des Médecins Généralistes
Collège médical
Direction de la Santé / Division de la Santé au Travail
Eurostat
Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales
Institut National de la Statistique et des Études Économiques du Grand-Duché du Luxembourg (*STATEC*)
Laboratoire d'anatomie pathologique
Luxembourg-Transplant
Ministère de la Santé
Organisation de coopération et de développement économiques (*OECD*)
Service des Maladies infectieuses du CHL
Société d'Ophtalmologie Luxembourgeoise
Société Luxembourgeoise d'Urologie
Société Luxembourgeoise de Biologie Clinique
Société Luxembourgeoise de Chirurgie Plastique
Société Luxembourgeoise de Dermato-Vénérologie
Société Luxembourgeoise de Gastro-Entérologie
Société Luxembourgeoise de Gynécologie-obstétrique
Société Luxembourgeoise de Médecine Physique et de Réadaptation
Société Luxembourgeoise de Pédiatrie
Société Luxembourgeoise de Pneumologie
Société Luxembourgeoise de Radiologie
Société Luxembourgeoise de Rhumatologie
Société Luxembourgeoise des Cardiologues
Société Luxembourgeoise des Néphrologues
Société Médicale Luxembourgeoise de Gériatrie et de Gérontologie
Université du Luxembourg

Sponsors :

Banque Raiffeisen S.C.
BGL BNP Paribas S.A.
Imprimerie Centrale S.A.
Laboratoire d'analyses médicales Ketterthill
Schweitzer Luxembourg S.à.r.l.
Stiftung Hëllef Doheem

Happy Birthday ALEM!

En 2011, à l'occasion de ses 45 ans, l'ALEM a décidé de faire peau neuve...



**Comité 2011 à
l'Assemblée Générale**



**Visite - Luxembourg
Air Rescue**



**IFMSA August
Meeting au Danemark**



**ALEM à la Foire de
l'Étudiant**

La réalisation de cette brochure ayant été très onéreuse, nous proposons aux lecteurs qui ont trouvé cette publication utile, de devenir membres donateurs de l'ALEM en versant un don au compte

BCEE LU49 0019 1000 3492 8000

R-LOGEMENT

Avec vous. Pour vous.



**Michel et Nathalie, clients Raiffeisen.
Ils ont la tête ailleurs depuis l'achat de leur nouvelle maison.**

Michel et Nathalie s'aiment. Il y a 2 ans, ils se sont dit «oui» pour la vie. Un moment inoubliable et des projets plein la tête. Aujourd'hui, une autre grande étape est franchie. Ils sont devenus propriétaires. Avec Raiffeisen, ils ont trouvé des conditions et un taux avantageux pour leur prêt immobilier. De plus, ils ont eu la réponse rapidement, un soutien pour les aides étatiques et des conseils utiles pour la suite de leur projet. Une chose est sûre, Michel et Nathalie ont la tête sur les épaules et les 2 pieds (même les 4) sur terre.

Avec Michel et Nathalie. Pour Michel et Nathalie.

Banque Raiffeisen - société coopérative Tél. 24 50-1 www.raiffeisen.lu





Envie d'un banquier qui soigne votre santé financière ?



Quand un médecin s'installe comme indépendant, il n'a pas envie d'être seul dans ses démarches. Au contraire. Il a besoin d'un partenaire qui soigne sa santé financière. Chez BGL BNP Paribas, nous vous proposons un compte professionnel, la réponse à votre demande de crédit en 72h*, des solutions de leasing et bien d'autres avantages spécifiques aux Professions Libérales pour faciliter votre 1^{re} installation. Plus d'infos en agence ou sur www.professions-liberales.lu



**BGL
BNP PARIBAS** | La banque d'un monde qui change

bgl.lu

* Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Voir conditions en agence.